

« PROFIL(S) CULTUREL(S) DES VILLES ET DU CANTON DU VALAIS »

Mandat réalisé à la demande de la Conférence des délégués culturels du Valais

Rapport présenté par Anne-Catherine Sutermeister, avril 2012.

« Que doit fournir un profil culturel ? C'est tout simple : il doit susciter l'envie de tendre vers un but important et faire naître le désir impératif d'atteindre ce but. Et il doit mettre en avant les moyens, les instruments, les complicités et les alliances qu'il faut mettre à disposition pour ce voyage. « Give me that horizon » jubile Johnny Depp dans le rôle du malin Capitaine Jack Sparrow dans la dernière scène de la première partie de « Pirate des Caraïbes ». Alors qu'il se retrouve enfin au gouvernail de sa chère « Black Pearl », même après de grandes tourmentes... »

Martin Heller, notamment ancien directeur artistique d'Expo.02 et de Linz Capitale culturelle, Heller Enterprise

« PROFIL(S) CULTUREL(S) DES VILLES ET DU CANTON DU VALAIS »

Mandat réalisé à la demande de la Conférence des délégués culturels du Valais

TABLE DES MATIERES

Résumé du rapport

I. MANDAT ET TERMES DE REFERENCES.....	5
1. Les termes du mandat.....	5
2. La méthode.....	5
II. PROFIL(S) CULTUREL(S) VALAISAN(S)	6
1. Qu'est-ce qu'un profil culturel ?	6
2. La promotion culturelle en Valais	7
3. La politique et promotion culturelle au niveau cantonal.....	7
4. La promotion culturelle au niveau régional	8
5. Les profils culturels des villes et du Canton	8
1.1. Bagnes.....	9
1.2. Brigue-Glis.....	10
1.3. Loèche.....	11
1.4. Martigny	12
1.5. Monthey	14
1.6. Naters.....	15
1.7. St-Maurice	16
1.8. Sierre.....	17
1.9. Sion	18
1.10. Viège	20
1.11. Le profil culturel du Canton du Valais	21
6. Analyse des profils culturels des villes et du canton	23
1.1. Les politiques culturelles communales.....	23
1.2. L'organisation de la promotion culturelle communale	23
1.3. L'articulation entre les politiques culturelles communales	24
1.4. L'articulation entre les politiques culturelles communales, régionales et cantonales	24
1.5. La professionnalisation de la scène culturelle	25
1.6. La tension entre culture institutionnelle et alternative.....	25
1.7. Les réseaux pour articuler les offres entre elles	25
1.8. Offre événementielle versus offre régulière	26
1.9. Le rôle catalyseur des institutions de formation.....	26
1.10. Les infrastructures, enjeux communaux ou territoriaux ?.....	26
1.11. Tourisme et culture	27
1.12. La communication de l'offre culturelle et artistique	27
III. PERSPECTIVES ET MESURES.....	28
1. Les défis	28
2. Les pistes à examiner	29
1.1. Miser sur la création... pour une ville créative ?	29
1.2. Inventer de nouvelles relations entre le tourisme et la culture	30
1.3. Penser les tensions entre politiques culturelles, sociales, de formation, d'aménagement du territoire et le marketing urbain.....	30
1.4. Ne pas copier - inventer tout court.....	30
1.5. Susciter le débat culturel	31
IV. ANNEXES	32
1. Bibliographie et autres profils culturels.....	32
2. Questionnaire	33
3. Auteur du mandat.....	34

RESUME DU RAPPORT

Objectif du rapport

L'objectif de notre rapport est d'évaluer les forces, les faiblesses, les opportunités et les défis de l'offre valaisanne actuelle dans les villes de Bagnes, Brigue-Glis, Martigny, Monthey, Naters, Loèche, St-Maurice, Sierre, Sion et Viège, et dans l'ensemble du canton, de manière à fournir aux mandants des informations leur permettant d'aller plus avant dans l'élaboration de profils culturels coordonnés à l'échelon cantonal. En effet, l'évolution des politiques publiques – et culturelles notamment – montre qu'une mutualisation des moyens et des actions publiques est indispensable notamment pour optimiser les dépenses publiques mais aussi pour développer des collaborations et des synergies, indispensables à la dynamique culturelle.

Qu'est-ce qu'un profil culturel

Le profil culturel permet à une collectivité ou à un territoire d'identifier les *lignes de force* de son action politique et d'appréhender *son pilotage d'une manière dynamique et évolutive*. Une fois les forces, les faiblesses actuelles et les changements en cours déterminés, le profil permet d'identifier des objectifs de développement concrets dans un cadre temporel donné. Le profil culturel comporte plusieurs avantages : il facilite les processus décisionnels d'une collectivité, la communication interne et externe et offre l'opportunité de prendre des mesures fortes et cohérentes dans d'autres secteurs comme la communication, le marketing urbain et le tourisme culturel. Pour qu'un profil puisse ensuite être assumé et réalisé par la collectivité, il doit s'élaborer dans le cadre d'un processus participatif.

Les profils culturels des villes et du canton

Les 10 profils culturels des villes et le profil culturel du Canton ont mis en évidence la présence d'une offre importante et relativement diversifiée en Valais. Chaque ville s'appuie sur ses spécificités historiques tout en ayant misé, au cours des dernières décennies, sur de nouvelles offres. Alors que la musique et le patrimoine forment un terreau culturel naturel en Valais, d'autres formes comme le théâtre, les arts contemporains, le cinéma, les musiques actuelles, la littérature ou encore le 9ème art se sont développés.

En parallèle, l'essor du tourisme et des résidences secondaires a fait naître des offres principalement festivières qui animent temporairement les stations tant pendant la saison que l'entre saison.

Résumé de l'analyse

- Sur le plan de la politique culturelle des communes, la promotion communale pourrait être élargie au niveau territorial dans certains secteurs (soutien à la création, développement d'infrastructures culturelles). En effet, sachant que les coûts d'accueil et de productions (salaires) ne cesseront d'augmenter, une mutualisation des moyens garantirait une meilleure stabilité financière aux projets et un positionnement artistique plus fort.
- Le Haut-Valais, en plein essor démographique et économique, ne dispose pourtant pas – encore ?- d'une offre aussi dense que la partie francophone. Un développement de l'offre devrait être encouragé pour que cette région puisse bénéficier d'une vie culturelle plus variée et professionnelle.
- Dans le domaine du patrimoine, le Valais dispose de plusieurs sites (historiques, archéologiques, religieux) d'une grande qualité et de nombreuses institutions (musées / association valaisanne des musées) valorisant les singularités de la culture valaisanne. Une approche plus large de la notion de patrimoine permettrait d'y intégrer les sites et de lancer une communication plus voyante. En tenant compte des nouvelles tendances en muséologie (dimension interactive, expérientielle, voire ludique au détriment d'une information savante), ces richesses pourraient être mieux mises en lien avec les réalités sociales et culturelles d'aujourd'hui et trouver un impact plus fort.
- Dans le domaine de la création et des formes artistiques contemporaines, il nous semble important d'encourager les mises en tension sous toutes ses formes : tension entre la culture établie et alternative, tension entre les formes plus traditionnelles et émergentes, tension entre les institutions et les artistes et associations, tension entre les amateurs et professionnels, tension entre l'offre globalisée et spécifiquement

locale, etc. En effet, ce sont précisément ces dynamiques qui permettront à la culture en Valais de rester à l'affût des tendances nouvelles sans pour autant renoncer à cultiver les acquis.

- Canton aux croisements des grandes voies de communication européennes sans pour autant disposer de grands centres urbains, le Valais pourrait être plus actif dans le domaine de la coopération culturelle internationale. Grâce à des échanges réguliers, voire institutionnalisés, avec différents partenaires européens et internationaux (autres régions, pays, villes, institutions, réseaux, associations), la dynamique actuelle pourrait devenir encore plus fertile et productive pour les artistes et les institutions.

Cinq pistes à explorer

1. Miser sur la création...pour une ville créative

Si de nombreuses initiatives ont déjà été prises ces dernières années par le Canton et plusieurs villes pour encourager la création, ce secteur devrait être privilégié au cours des prochaines années dans le but d'attirer – ou faire revenir – des artistes, des créatifs et des scientifiques en Valais. Par création, nous entendons d'une manière large toutes les initiatives visant à permettre à des artistes de s'engager activement dans un travail artistique et culturel (projets personnels, mandats et commandes, résidences, médiation, formation artistique, etc.). En effet, si la présence régulière d'artistes est la meilleure garantie pour le développement de la vie artistique, plusieurs études, qui ont découlé de l'ouvrage de Richard Florida (cf. bibliographie) sur les villes créatives, montrent les effets collatéraux positifs (esthétisation, innovation, dynamique entrepreneuriale, diversité, amélioration de la qualité de vie, tolérance développée grâce aux normes élargies, etc.) induits par la présence de catégories socio-professionnelles dites créatives.

2. Inventer de nouvelles relations entre le tourisme et la culture

Le Valais devrait saisir l'opportunité de développer un projet pilote de politique liant tourisme et culture. Les compétences présentes dans les festivals de station comme dans les villes en plaine offrent un territoire d'expérimentation unique pour créer des relais entre les stations touristiques et la plaine, encourager les relations entre les institutions (échanges, diffusion) et promouvoir une communication adéquate.

3. Penser les tensions entre politiques culturelles, sociales, de formation, d'aménagement du territoire et le marketing urbain

A l'heure où les politiques publiques se développent en concertation avec les différents échelons politiques (communaux, cantonaux, régionaux, national), une collaboration horizontale, entre dicastères, au sein d'une collectivité doit aussi être encouragée. Dans ce cadre, la politique culturelle pourrait se nourrir d'impulsions nouvelles – et en donner à son tour – pour encourager le développement de stratégies communales fortes.

4. Ne pas copier – inventer tout court

Les observations faites dans d'autres villes et régions touristiques révèlent souvent une culture « du plagiat », volontaire ou non. Après la vague des festivals dans les années 80, c'est ensuite au tour des spectacles « son et lumière », puis des festivals de théâtre de rue (encore peu présents en Valais) et enfin des expositions *Land Art* ou *Site Specific Art* de se développer. Or les villes valaisannes et le Canton iront bien plus rapidement de l'avant s'ils osent la voie de l'originalité, qui pourrait être prise en charge par les artistes, qu'ils soient du Valais ou d'ailleurs (politique internationale de coopération).

5. Susciter le débat culturel

La manière la plus évidente d'inscrire la culture et l'art au sein de la population est de la considérer comme une « res publica », sujet de débats et de discussions. Que ce soit à travers un concept de communication fort, des débats publics ou une implication active de la population (appels à projets) sur des projets stimulants, engager activement la population est une manière de réactiver la fonction civique et de questionner de manière transparente les politiques actuelles.

I. MANDAT ET TERMES DE REFERENCES

1. Les termes du mandat

Le présent mandat vise à établir le profil des 10 communes de Bagnes, Brigue-Glis, Martigny, Monthey, Naters, Loèche, St-Maurice, Sierre, Sion et Viège et du Canton (collectivité et territoire). Son objectif est de fournir aux collectivités communales et du Canton un instrument de travail leur permettant de développer plus avant leur politique culturelle dans une perspective territoriale.

Notre approche se distingue des chartes institutionnelles, concepts généraux ou directives dans la mesure où le mandat consistait à évaluer précisément une situation historique donnée et à proposer des orientations concrètes. A des visions générales, facilement interchangeable, se substitue donc une analyse et des propositions pragmatiques : comment développer la situation actuelle pour l'améliorer ? Comment fédérer des compétences et des forces régionales pour que chacun sorte gagnant gagnant du processus ? En effet, si la souveraineté des villes est une chose établie, il n'en demeure pas moins que les politiques communales – et pas uniquement dans le domaine des politiques culturelles - ne peuvent plus être pensées indépendamment les unes des autres et qu'une vision systémique, tenant compte des autres communes et du Canton d'une part, et d'autres secteurs (tourisme, domaine social, économie, aménagement du territoire) d'autre part, s'impose.

Une fois le rapport rendu, les villes disposeront d'un point de vue extérieur sur l'offre culturelle en place, leurs orientations en matière de promotion et de politique culturelle et sur les potentialités de leurs activités culturelles et artistiques. Il leur appartiendra ensuite de définir LEUR stratégie spécifique avant de décliner des objectifs concrets, selon un planning adéquat. Nous recommandons vivement de poursuivre ce travail dans un contexte de travail participatif, intégrant les différents groupes d'intérêt.

2. La méthode

Le mandat a été réalisé à partir des sources suivantes :

- **Récolte d'informations sur le sujet (Valais, profil culturel, tendances en politique culturelle) ;**
- **Entretiens menés avec les responsables de la culture des villes et du Canton ;**

L'experte a conduit sur la base d'un questionnaire des entretiens semi-directifs *in situ* avec les personnalités proposées par le comité de pilotage (cf. annexes). Il s'agissait des membres de la Conférence des villes ayant un délégué culturel (Bagnes, Martigny, Monthey, Sierre, Sion, Viège) et des municipaux en charge de la culture des villes de Brigue-Glis, Loèche, Naters et St-Maurice. Le questionnaire visait à décrire la situation actuelle à deux niveaux :

- l'organisation de la politique culturelle, ses instruments et ses moyens
- la description de la vie culturelle et artistique communale et cantonale

Le premier niveau visait à identifier l'organisation de la promotion culturelle dans les villes (dicastère, fonction de la personne en charge de la culture), à récolter des données sur la présence ou non d'une stratégie au niveau culturel, à identifier les moyens financiers et les instruments utilisés pour l'application de la politique culturelle (règlements, formulaires, etc.), sachant que la politique culturelle est assurée par les autorités politiques. Pour une analyse détaillée des différents modèles communaux, nous renvoyons le lecteur au travail *Gestion culturelle des villes valaisannes / Kultur-Organisation der Walliser Städte* (G. Bender, S. Jurisch Praz, HES SO Valais / Institut santé social, février 2009).

Après une analyse détaillée des budgets culturels, nous avons renoncé à présenter une analyse comparative. En effet, les plans comptables se sont avérés tellement différents qu'il aurait été problématique de comparer les chiffres en l'état.

Le second niveau constitue le cœur du mandat. Les personnes interviewées en charge de la culture (délégués à la culture ou municipaux en charge de la culture) ont livré une appréciation critique des forces, des faiblesses et des perspectives de développement de leur collectivité. Cette perspective endogène avait pour but de connaître le point de vue des responsables de la culture sur leur ville et d'identifier les changements souhaités, prévus ou en cours. Un inventaire des institutions et événements sur l'ensemble du territoire a ensuite été réalisé pour avoir une vision de l'ensemble de l'offre.

- Rédaction d'un modèle de profil culturel

Une grille pour le profil culturel a été développée et validée par les mandants le 1^{er} février 2012 à Sion.

Les profils culturels y sont présentés en deux parties : d'abord, un état des lieux décrit la situation spécifique de la collectivité analysée, l'organisation de la promotion culturelle et son offre générale. Cette partie a été validée par les personnes ayant réalisé l'entretien. Suivant l'objectif mentionné dans le mandat, il ne s'agit pas ici de faire une liste exhaustive de l'offre mais de mettre en avant ses caractéristiques générales.

Ensuite, dans la partie consacrée à l'évaluation, nous analysons les points forts, les faiblesses, les opportunités et les défis auxquels peuvent selon notre expertise se confronter les collectivités pour optimiser encore leur offre et s'inscrire de manière judicieuse dans le paysage culturel valaisan.

- Analyse, croisement des données et rédaction

II. PROFIL(S) CULTUREL(S) VALAISAN(S)

1. Qu'est-ce qu'un profil culturel ?

La définition d'un profil – qu'il soit culturel ou autre – permet à une collectivité ou à un territoire d'identifier les *lignes de force* de son action politique et d'appréhender *son pilotage d'une manière dynamique et évolutive*. L'objectif est de mettre en avant les forces et les faiblesses actuelles, d'identifier les changements en cours, de proposer des pistes de développement communales en se positionnant par rapport aux autres offres culturelles régionales.

AVANTAGES

- Une collectivité pourvue d'un profil culturel est *active*. Elle prend position, affirme ses choix et ses priorités.
- Les processus décisionnels sont facilités et plus clairs.
- Le profil culturel peut ensuite s'insérer dans le profil général de la commune. Il facilite la communication interne et externe.
- A partir d'un profil culturel, la collectivité est en mesure de développer des mesures coordonnées dans le domaine du tourisme culturel et du marketing urbain.

Le profil culturel est souvent associé au marketing urbain. S'il ne peut être dissocié de cette perspective, il convient pourtant de préciser qu'il se situe très clairement au croisement de différents points de vue : la politique culturelle, la politique sociale, la politique de promotion touristique et économique, la politique d'aménagement du territoire et l'image de la collectivité.

2. La promotion culturelle en Valais

Les missions des politiques culturelles à différents échelons politiques communaux et cantonal sont les suivantes :

- Le soutien à la création (incluant aussi des échanges, des ateliers, etc.)
- La conservation du patrimoine
- La formation artistique
- Le soutien à l'accès par des mesures économiques (politiques tarifaires), de formation et symboliques (médiation, sensibilisation)
- Des actions de reconnaissances symboliques (prix, distinctions)
- Le soutien à des activités liées à la culture (promotion économique, tourisme, intégration sociale, marketing urbain et communication)

Les instruments de soutien identifiés sont les suivants :

- Les subventions ponctuelles
- Les subventions renouvelables ou annuelles
- Les prix, attribués par la collectivité publique ou une commission désignée par elle.
- Les résidences ou séjours à l'étranger ou en Valais
- Le financement en régie directe des infrastructures et de ressources (postes)
- Le financement d'équipements et d'infrastructures culturelles (construction, entretien, aménagements)
- La prise en charge de certaines prestations (conseil, communication, coordination, etc.)

Une fois l'offre structurée, il s'agit de porter une attention renouvelée à la demande, soit aux publics visés par l'offre culturelle en termes de générations et de provenance socio-culturelle, voire géographique :

- A quelles générations s'adresse l'offre actuelle ? La diversité générationnelle est-elle garantie ? Des offres intergénérationnelles sont-elles présentes ?
- A quelles groupes de population s'adresse l'offre (diversité culturelle, population immigrées, provenance des publics, etc.)

3. La politique et promotion culturelle au niveau cantonal

La politique et la promotion culturelles cantonales s'insèrent dans les différents échelons politiques (communaux, romands dans le cadre notamment de la Conférence des chefs de services et délégués aux affaires culturelles de la CIIP, fédéraux et internationaux).

Sur le plan international, la Suisse a ratifié la Convention de l'UNESCO du 20 octobre 2005 sur la diversité culturelle. Les cantons sont libres de l'appliquer selon les modalités choisies.

Le Canton a également signé l'Agenda 21, plan d'action adopté en 1992 par 173 chefs d'Etat dans le but d'encourager le développement durable, et met en place des mesures concrètes dans les domaines définis (culture et tourisme, intégration, patrimoine, etc.).

Au niveau cantonal, la loi sur la culture du 15 novembre 1996 et son règlement d'application sur la promotion de la culture du 7 juillet 2010 attribuent au Canton un rôle actif et complémentaire aux politiques culturelles communales. Hormis la prise en charge intégrale de la Médiathèque Valais, des Archives cantonales et des Musées cantonaux, le Canton occupe un rôle décisif – et non pas subsidiaire - dans le soutien à la création, à la diffusion, à l'accès et à la participation à la vie culturelle.

Toujours selon ces bases légales et administratives, le Canton peut avoir une fonction proactive (prendre des initiatives) dans l'organisation de manifestations et dans sa relation avec les communes, il « conseille et

encourage les communes et leurs associations en vue d'un développement cohérent des activités et équipements culturels dans le Canton »¹.

La notion de coordination est donc un point fort de la ligne cantonale et se traduit déjà par différentes initiatives. D'abord, la Conférence des délégués culturels du Valais, composées de représentants communaux et du chef de service de la culture du Canton du Valais, traite de sujets communs ; ensuite, la mise en place de Plateforme Culture Valais, association réunissant le Canton et certaines villes valaisannes (voire le profil culturel du canton), est une initiative originale, voire unique en Suisse, qui propose différentes prestations, témoigne parfaitement de ce souci de collaboration dans le but d'optimiser les actions respectives.

Notons aussi que le Canton dispose d'un instrument de soutien original, le *Fonds culture et tourisme* destiné à des événements culturels misant là-dessus ou stimulant les interactions.

4. La promotion culturelle au niveau régional

En Suisse comme en Europe, les politiques régionales ou d'agglomération sont de plus en plus encouragées dans les différents domaines d'intervention des collectivités publiques. En Suisse, certaines formes de coopérations entre collectivités se sont aussi mises en place au niveau culturel : d'abord au niveau du financement d'un territoire (les conférences culturelles régionales dans le Canton de Berne, la conférence des villes à Genève, le fonds intercommunal de soutiens aux institutions culturelles – région lausannoise), ensuite au niveau du financement commun d'institutions ayant une portée nationale ou régionale (reso – réseau danse suisse, Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles FCMA, Fondation romande pour le cinéma, Label +).

En Valais, plusieurs agglomérations sont en voie de développement (Brigue-Glis – Naters – Viège ; Sion – Savièse), notamment grâce à la loi cantonale sur la politique régionale du 12.12.2008, mais la culture n'est pas, pour l'instant, abordée dans ce contexte. En 2003, dans le Haut-Valais, a été développé une grille d'analyse pour identifier la situation de la politique culturelle dans les communes de la région (Interessenkreis der Kommunalen Kulturverantwortlichen Oberwallis IKKO). Malheureusement, ce projet n'a pas eu de conséquences concrètes. Au niveau de la communication, le Haut-Valais a mis en place un site Internet présentant son offre, www.oberwallis.ch.

5. Les profils culturels des villes et du canton

Comme mentionné au début du mandat, les profils culturels sont présentés dans différentes perspectives :

- En fonction de chaque ville et du Canton :
 - Un état des lieux, validés par les interlocuteurs respectifs ;
 - Une évaluation soulignant les points forts, les faiblesses, les opportunités et les défis par collectivité ;
- Dans une partie analytique regroupant des thématiques communes repérées en cours d'étude (partie 6) ;
- Dans la dernière partie plus générale qui pointe :
 - Des questions d'actualité, pertinentes pour les collectivités étudiées, dans le domaine de la politique et de la promotion culturelle (défis) ;
 - Des pistes à examiner lors de la conception du profil culturel

¹ Art. 2 al. 4 du Règlement sur la promotion de la culture du 10 novembre 2010.

² Il suffit de voir le succès remporté par la Dogana à Venise et les biennales d'art contemporain. Plus près de nous, à St-Moritz,

1.1. Bagnes

ETAT DES LIEUX	
INFOS	Bagnes se situe sur la route du Grand St-Bernard, sur un axe de transit routier important, et comprend la station de Verbier. La commune, qui est la troisième de Suisse de par sa superficie, réunit des territoires relativement divers (agricoles, touristiques) avec de grandes variations d'altitude. Avec 7800 habitants, 28 % d'étrangers et une variation de la population forte selon les saisons, elle constitue un tissu culturel et socioprofessionnel complexe.
POLITIQUES CULTURELLES	La politique culturelle est prise en charge par le dicastère <i>Tourisme et culture</i> , ce qui témoigne bien des relations que la commune voit entre ces deux domaines, avec la volonté de développer une offre événementielle de qualité internationale. Il n'existe pas à ce jour de stratégie spécifiquement culturelle si ce n'est un texte relativement général <i>Vision à 25 ans pour Bagnes</i> dans lequel sont notamment mentionnés le projet de salle de spectacle à Medran et la société Verbier Arts. Différents documents structurant l'attribution de subventions culturelles ont été établis, comme la <i>Directive pour les musées communaux</i> et les <i>Conditions d'attribution des subventions aux sociétés locales</i> . Notons aussi que la plupart des musées sont intégrés dans l'administration communale (régie directe).
L'OFFRE	Bagnes dispose de bibliothèques, de plusieurs musées présentant le patrimoine local et des expositions d'artistes contemporains (photographie en été), de différentes fondations et associations actives dans le domaine des arts visuels, de la littérature et du patrimoine, d'une résidence d'artistes américains et suisses (Fondation 3 D) et du Verbier Festival (musique classique). Avec plus de 33000 spectateurs payants par année, le Verbier Festival compte parmi les événements artistiques les plus fréquentés en Valais. La majorité des activités culturelles et artistiques se déroulent pendant la belle saison.
EVALUATION	
POINTS FORTS	Sur le plan des infrastructures, Bagnes, consciente de l'écart entre l'offre culturelle et les infrastructures, est en train de lancer le projet d'une salle de spectacle permanente, exploitée par la société Verbier Arts (VA). Au niveau des activités événementielles, des discussions avec le Verbier Festival ont conduit celui-ci à développer quelques offres plus étroitement liées à la population locale et aux artistes amateurs, mais un travail de fond reste à faire : l'offre annexe développée actuellement (quelques activités dans les classes) est plus un prétexte que le fruit d'une véritable réflexion sur une transmission de la musique classique sur le long terme dans un territoire donné. Le focus mis aussi sur le maintien et le développement de différents musées patrimoniaux est à saluer pour développer une offre régulière et complémentaire aux activités événementielles.
FAIBLESSES	Les activités culturelles se répartissent en deux types : la culture de prestige, événementielle, estivale, s'adressant aux publics touristiques et en partie locaux, et la culture locale patrimoniale, pendant une période plus longue de l'année. L'offre se concentre donc sur la période estivale et ne concerne que partiellement la population locale. Dans ce contexte, les événements organisés en été pourraient donner lieu à d'autres activités culturelles dans le courant de l'année, soit à travers une externalisation de prestations à des associations locales, soit à travers des prestations réalisées par les organisateurs mêmes pendant le reste de l'année. Tant le Verbier Festival que d'autres événements estivaux sont étroitement liés à des personnalités extérieures. Cela fragilise la pérennité de l'offre et pose parfois des questions de qualité dans le sens où les instigateurs ne défendent pas une vision de service public (enjeux personnels et non pas publics).
OPPORTUNITES	Dans le cadre du VA, une offre sur la durée doit être développée en concertation avec les différents acteurs culturels, sur les modèles d'autres festivals implantés dans des stations qui ont conçu des projets originaux en lien avec le territoire (créations, formations amateurs, etc.). Certaines offres étant fortement dépendantes de leur instigateur, il est judicieux de développer

	<p>des offres parallèles, directement ancrées dans la région.</p> <p>La nouvelle salle de spectacle apparaît comme une opportunité à saisir. Pourtant, nous ne pouvons qu'inciter les responsables à évaluer les coûts d'exploitation d'un tel lieu sur la durée et à réfléchir sur la demande réaliste que peut susciter une telle infrastructure. Tant la question des publics que la modularité de la salle seront des questions essentielles pour l'exploiter correctement.</p>
VISIONS DEFIS	<p>DURABILITE ET INNOVATION</p> <p>1. Avec ses différents musées dédiés à la culture régionale, Bagnes bénéficie d'un atout qui mériterait d'être mieux mis en avant. La force de ces institutions « modestes » se trouve aujourd'hui dans la mise en avant authentique, documentée et sensible de la spécificité culturelle régionale au détriment d'une « kitchisation » ou « muséification » du patrimoine local.</p> <p>2. Un dialogue doit être créé avec le Festival et les autres institutions pour réfléchir à des prestations plus pérennes, inscrite dans une politique culturelle durable, à l'attention de la commune et de la région. Que ce soit en collaborant avec les formations amateurs, les étudiants de la HEM-VS, voire d'autres formations valaisannes déjà existantes, des opportunités doivent être imaginées pour que le festival s'insère organiquement dans le territoire.</p> <p>3. Compte tenu du fort taux de population étrangère et de l'image dynamique de la station de Verbier, une réflexion peut être menée sur le développement de formes artistiques plus contemporaines et encore peu présentes. L'art contemporain (en collaboration avec des galeries suisses ou les institutions valaisannes comme la Ferme-Asile, la Fondation Louis Moret ou d'autres), le media art, la photo de même que tout un pan de la création appliquée (mode, design, céramique, etc.) pourraient être valorisés pour développer une niche originale.</p>

1.2. Brigue-Glis

ETAT DES LIEUX	
INFOS	<p>Brigue-Glis est la principale ville du Haut Valais (12500 habitants). Son identité est marquée par son patrimoine historique, sa position stratégique au croisement des voies de communication entre la Suisse alémanique, la Suisse romande et l'Italie, et le tunnel du Simplon. A cela s'ajoute la proximité du site Unesco « Glacier d'Aletsch ». La zone urbaine se prolonge avec Naters, de l'autre côté du Rhône, formant malgré les limites communales une région urbaine regroupant plus de 20'000 habitants.</p>
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	<p>La politique et la promotion culturelles sont assurée par le conseiller municipal en charge du dicastère <i>culture et économie</i> et d'une commission culturelle. Brigue-Glis dispose d'un <i>Règlement de la promotion culturelle (Kulturförderungsreglement, 1986)</i> qui fait état des différentes formes de soutiens (infrastructures, soutien à des personnes, à des projets, prix) et détaille le fonctionnement de la commission culturelle.</p> <p>Des lignes directrices pour la promotion culturelle (<i>Kulturentwicklungskonzept Brig-Glis</i>, Theler cultur consulting, Naters, 2007) extrêmement complètes ont été réalisées. Ce document est une excellente base pour mettre en pratique une vision culturelle intéressante. A ce jour, les objectifs identifiés n'ont que fort partiellement été réalisés.</p>
L'OFFRE	<p>Brigue-Glis bénéficie d'un patrimoine historique, notamment le Château Stockalper, avec une vieille ville attractive. Son tissu associatif est très dense et multiculturel. Malheureusement, et malgré le fait qu'elle est la plus grande ville dans la partie alémanique, Brigue-Glis n'a pas développé une offre culturelle aussi dense que les villes de la partie francophone. Si des efforts ont été et sont en train d'être réalisés pour développer les infrastructures (Alter Werkhof, Zeughauskultur), il n'existe qu'un très modeste réseau d'artistes professionnels à Brigue-Glis.</p> <p>Au niveau événementiel, deux festivals de courte durée (Oberwalliser Filmtage – ca 5 jours, Alpenchorfestival – 2 jours) et quelques manifestations sont organisés. Et tous les quatre ans, Brigue-Glis crée un événement culturel en promouvant un art en particulier (art vidéo en 2012).</p>
EVALUATION	
POINTS FORTS	<p>La situation géographico-culturelle de Brig-Glis, proche de l'Italie, au croisement de voies de communication européennes, constitue un potentiel évident. A cela s'ajoute la présence de la vieille ville et du Château Stockalper, véritable symbole de la ville. La présence d'un théâtre de</p>

	poche, présentant une offre régulière, et le nouveau lieu « Zeughaus Kultur » recèlent un potentiel important pour le développement de la création contemporaine.
FAIBLESSES	Brigue-Glis ne bénéficie actuellement pas d'une image culturelle forte, malgré son histoire et sa position stratégique. L'offre culturelle est moins développée que dans les autres villes de même dimension du Valais francophone Il n'y a pratiquement pas d'artistes professionnels travaillant régulièrement à Brigue. La qualité du site Zeughauskultur contraste avec les moyens mis actuellement à disposition.
OPPORTUNITES	L'inauguration d'une exposition dans le Château Stockalper, dédié à un pan original de la vie locale (Passage Simplon), la présence d'un théâtre de poche, dont la taille et les activités sont complémentaires au Théâtre La Poste de Viège, ainsi que l'inauguration du Zeughauskultur annoncent un développement positif, à condition que des moyens soient mis à disposition pour encourager la création, signe de vitalité de l'activité culturelle. Dans ce contexte, une collaboration avec Naters pourrait être développée dans le but de mutualiser les moyens financiers (développement d'une politique culturelle concertée).
VISIONS DEFIS	PATRIMOINE (S) DE HIER ET DE DEMAIN 1. Brigue-Glis doit saisir l'opportunité de développer un pôle culturel dans le but de prolonger son histoire, de contribuer davantage à l'attractivité de la région et de prendre sa place comme ville de culture du Haut-Valais, en complémentarité à Viège et en collaboration avec Naters. Une première étape consiste à professionnaliser le Zeughauskultur, à lui donner les moyens de ses ambitions. En tant que lieu pluridisciplinaire, capable aussi d'accueillir des artistes en résidences, Zeughauskultur peut considérablement dynamiser la vie culturelle, notamment en oeuvrant à des collaborations avec les autres manifestations existantes. 2. La présence du Tunnel du Simplon, en tant que lien entre le Nord et le Sud, peut aussi être valorisé, notamment en travaillant sur l'« Italianità », élément retenu par le Canton sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO (expositions, échange d'artistes, etc.) et proposé à l'Office fédéral de la culture. 3. La proximité avec le site UNESCO Glacier d'Aletch, le Festival Bergbuch Brig et le Alpenchorfestival Oberwallis peuvent générer des dynamiques intéressantes : communication commune, développement d'appels à projets artistiques sur un thème donné et valorisation de ces projets pourraient constituer un créneau enthousiasmant. 4. L'événement organisé tous les quatre ans par la Ville pourrait être associé à ce thème et s'inscrire dans une relation plus intensive avec le patrimoine historique et naturel de la région. La périodicité doit être raccourcie pour que l'événement puisse s'affirmer, devenir plus visible et contribuer à dynamiser la vie culturelle. 5. L'image de la ville mérite d'être identifiée et conceptualisée en travaillant sur sa situation géographique (ville au croisement des cultures), sur la relation entre son passé et son présent (évolution de l'économie, des centres de compétences = développement d'une culture en adéquation avec ces nouvelles réalités socio-économiques), nature et histoire.

1.3. Loèche

ETAT DES LIEUX	
INFOS	Loèche, avec ses 3420 habitants et sis dans la plaine, à proximité du Parc naturel Pfynges, est une petite ville composée d'une partie moderne et d'une partie historique.
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	Le conseiller communal en charge du dicastère culture est responsable pour la politique culturelle. La commune dispose d'une commission culturelle et a rédigé un plan directeur sur la culture, les cultes, les loisirs et le sport, 2009-2013 (<i>Leitbild Kultur, Kultus, Freizeit und Sport</i>), avalisé en janvier 2009. Ce plan directeur encourage la conservation et l'entretien du patrimoine, des infrastructures, promeut le marketing de la culture régionale, la culture pour les jeunes, la vie associative, et la mise en réseau avec des projets plus importants. Un <i>Règlement pour l'encouragement de la culture et du sport (Reglement zur Förderung für Kultur und Sport)</i> et un formulaire définissant les soutiens aux associations existent (<i>Formular für Vereinsbeiträge, finanzielle Richtlinien</i>).
L'OFFRE	Loèche est constitué d'une partie historique et d'une partie plus nouvelle. Elle dispose d'un joli

	<p>et coquet centre historique médiéval, avec le Château et sa coupole refaite par Mario Botta. La fondation du Château de Loèche souhaite rénover le bâtiment historique avec un projet d'envergure mené par Mario Botta et attribue le Prix littéraire Spycher de Loèche. Ce prix donne l'occasion à des écrivains de renommée internationale de résider dans un cadre de 5 ans, pour des périodes déterminées, dans les différents lieux mis à disposition par la commune. Une galerie (Galleria Graziosa Giger) dans l'Hôtel de ville proposant des artistes régionaux selon une vision artistique relativement éclectique, un centre de danse (Tanzatelier Cocoon) et une association présentant tous les 3-4 ans une opérette en plein air complètent l'offre culturelle.</p>
EVALUATION	
POINTS FORTS	<p>Grâce à la Fondation Château de Loèche, proposant une relation originale entre résidences littéraires, valorisation et rénovation du patrimoine historique, Loèche dispose d'une offre culturelle unique. Si son impact n'est peut-être pas aussi visible qu'une activité musicale ou théâtrale régulières, la présence d'écrivains, découvrant la région, diffusant ces impressions dans leur pays d'origine, crée des liens profonds et denses.</p> <p>Pour accueillir et susciter de nouvelles activités, Loèche a décidé de lancer la construction d'un Centre culturel et sportif SOSTA. Ce lieu à vocation polyvalente (sport, associations, culture) recèle des potentialités, à condition de définir un concept d'utilisation culturelle et artistique pertinent, qui évite les écueils des « salles polyvalentes » construites dans les années 70-80, lieux sans âmes et souvent extrêmement laids. Ce concept doit être bien positionné sur le plan artistique et culturel par rapport aux offres alentours (Sierre, Viège).</p>
FAIBLESSES	<p>Les activités littéraires, se déroulant dans un cadre historique attractif, ne sont pas mises en réseau et peu valorisées au niveau de la région. Ceci est certainement dû à la difficulté d'instituer des activités régulières et de rendre « public » tout ce qui se déroule dans le cours d'une résidence. De plus, il n'existe pas de projets communs avec le Festival de littérature de Loèche-les-Bains, seul festival d'envergure en Valais consacré à la littérature, ni avec la Fondation Rilke à Sierre. Or la région est trop petite, et le domaine de la littérature trop particulier pour ne pas collaborer davantage.</p>
OPPORTUNITES	<p>Compte tenu du nombre restreint d'habitants et des possibilités financières actuelles, il convient de maximiser les activités existantes. C'est ainsi qu'un pôle fort pourrait être développé autour de la littérature : grâce à ses résidences, Loèche pourrait tenter de diffuser les différentes activités alentours (Viège, Loèche-les-Bains, Sierre, voire plus loin).</p> <p>SOSTA offre l'opportunité de créer un lieu d'accueil à Loèche. La commune peut ainsi saisir l'opportunité de développer une offre complémentaire à La Poste à Viège, voire miser sur des manifestations qui ne sont pas liées à la langue pour attirer aussi le public francophone. Cependant, il faut espérer que la salle a été conçue de manière à pouvoir accueillir des productions de qualité (dimensions du plateau, cintres, équipements techniques, loges) et que le lieu correspondra aux exigences esthétiques actuelles.</p>
VISIONS DEFIS	<p>LITTERATURE ET CROSSCULTURE</p> <p>Loèche peut devenir un maillon fort et visible dans le domaine littéraire en Valais, au sens large. Travailler sur les complémentarités entre la Fondation Rilke et le Festival de Loèche, en misant sur l'accueil des artistes et sur l'organisation de certains événements phare à Loèche, serait une opportunité intéressante.</p> <p>A travers les écrivains présents, la présence d'un atelier de danse et le fait que Loèche se situe à la frontière linguistique, des initiatives originales pourraient être prises pour présenter des œuvres aux croisements de cultures et des formes. Hautement accessible et ayant le vent en poupe, ce créneau interdisciplinaire offre de belles opportunités d'échanges et peut créer de liens fort avec les populations immigrées du Haut Valais et de la région.</p>

1.4. Martigny

ETAT DES LIEUX	
INFOS	<p>Martigny occupe une place stratégique dans la géographie cantonale, au cœur de plusieurs axes de communication routiers menant en France, en Italie, et dans la région du Grand St-Bernard. Ville gallo-romaine, avec 16900 habitants, dont 35 % de population étrangère,</p>

	<p>Martigny possède un patrimoine historique fort qui imprègne son image. En parallèle, la Fondation Gianadda a contribué à animer l'espace public (fontaines, sculptures sur les giratoires, etc.), diversifiant l'image de la ville avec une note artistique et moderne cette fois.</p>
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	<p>La promotion culturelle est assurée par un délégué culturel dont la mission est aussi de diriger Le Manoir, lieu d'expositions, et d'organiser certains événements (notamment le festival Les Journées des Cinq Continents). Martigny dispose aussi d'une commission culturelle.</p> <p>Il n'existe pas de stratégie à l'heure actuelle. Différents documents sont à disposition des requérants : <i>Critères d'attribution aux sociétés culturelles bénéficiaires de subventions</i> (28.2.2002), une <i>check-list pour adresser une demande à la commission culturelle</i>, ainsi qu'un document expliquant la gestion des demandes dans le domaine des chorales.</p> <p>Une analyse des lieux et des infrastructures disponibles est en cours.</p>
L'OFFRE	<p>Martigny couvre toute la palette des formes artistiques et culturelles (patrimoine musique classique, actuelles, arts visuels modernes et contemporain, théâtre) auxquelles s'ajoutent des institutions spécifiques, qui comptent parmi les lieux culturels les plus visités en Valais : La Fondation Gianadda, qui attire le plus de public culturel en Valais (300000 visiteurs environ par an), le Musée et chiens du Grand St-Bernard (env. 60000 visiteurs par an).</p> <p>Le patrimoine historique est valorisé grâce aux sites gallo-romains, au Château de la Bâtiar et à d'autres musées plus modestes mettant en valeur le patrimoine local.</p> <p>En complément aux expositions présentées à Gianadda, Martigny propose aussi de l'art contemporain (Fondation Moret) et plusieurs festivals animent la saison estivale.</p> <p>Martigny dispose de plusieurs lieux de formation : l'Ecole de Théâtre, l'EJMA, l'Ecole communale de musique et le Conservatoire cantonal, les trois dernières réunies dans la Maison de la Musique, créent un vivier d'artistes potentiels et constituent aussi un relais avec les Caves du Manoir, salle de concert dédiée aux musiques actuelles.</p>
EVALUATION	
POINTS FORTS	<p>Martigny a su développer une image culturelle forte grâce à son histoire et son institution phare qu'est la Fondation Gianadda. De manière à équilibrer ces points, Martigny a déployé des activités alternatives extrêmement riches et diversifiées dans d'autres disciplines artistiques et s'engage plus particulièrement pour les cultures du monde, dans le cadre de sa politique d'intégration.</p> <p>Dans le domaine des arts visuels, la présence du Manoir (expos et Caves du Manoir) et de la Fondation Louis Moret sont essentiels pour présenter d'autres formes d'art contemporain au public.</p>
FAIBLESSES	<p>Martigny propose une offre considérable en comparaison à d'autres villes de même dimension et se trouve à un tournant : faut-il maintenir, développer progressivement toute l'offre (professionnaliser davantage) ou prioriser certains axes, certaines institutions ?</p> <p>Dans le cadre de sa politique d'intégration, Martigny mise sur les cultures du monde.</p> <p>Cependant, des mesures concrètes doivent être prises pour atteindre ces objectifs dans la durée, sur toute l'année. En effet, les deux événements à vocation intégrative sont des festivals, événements ponctuels ne permettant pas un suivi régulier et assidu pourtant essentiel dans ce domaine (médiation, programmes d'activités et de sensibilisation, dialogues interculturels, etc.).</p> <p>Se pose enfin la question d'un espace d'une certaine ampleur pour que les manifestations existantes puissent être présentées dans un cadre plus professionnel et couvert.</p>
OPPORTUNITES	<p>Plusieurs projets intéressants sont en gestation :</p> <p>L'idée de « Vestiges » manifestation proposant à différents artistes de peinture internationale de traiter d'un sujet de société et de lancer un travail sur ce sujet auprès de toute la population est intéressante : elle génère des œuvres nouvelles et crée des liens avec la population. De même, l'idée d'un sentier des arts, reliant la Fondation Gianadda aux autres institutions culturelles et artistiques concrétise l'idée de relais entre les institutions.</p> <p>Compte tenu des points forts de Martigny et vu qu'il n'existe à ce jour pas d'institution thématique des questions scientifiques contemporaines d'un point de vue artistique en Valais, une collaboration entre l'IDIAP (spécialisé dans les relations homme machine et le management des informations multimédia) et certaines institutions culturelles pourrait être mise en lien avec l'art contemporain, voire tisser des liens entre la science et l'art.</p>

	La proximité de Verbier (Bagnes) et de ses manifestations estivales pourrait être exploitée : à l'image de certains événements qui ont des relais dans d'autres lieux (communication, médiation, synergies), Martigny et Bagnes pourraient développer une politique d'échange et de communication entre leurs offres culturelles respectives (petits concerts du Verbier Festival Site specific Art à Martigny / relais de la Fondation Louis Moret, des Caves, voire du Théâtre Alambic à Bagnes).
VISIONS DEFIS	<p>OSER LA CONTEMPORANEITE POUR RELIER PASSE ET PRESENT APPROFONDIR LA POLITIQUE INTEGRATIVE</p> <p>1. Si l'art moderne aura toujours une place de choix dans les musées d'art, l'art contemporain réunit un public de plus en plus curieux et ouvert aux formes artistiques expérimentales². En vue d'asseoir le pôle consacré aux arts visuels à Martigny, un travail doit être entrepris sur le moyen terme pour présenter une palette plus large des arts visuels contemporains.</p> <p>2. De manière à renforcer la politique intégrative par les politiques culturelles, un travail-pilote extrêmement précieux pourrait être réalisé avec l'ensemble des institutions pour approfondir les questions interculturelles. Ce travail pilote devrait permettre d'inventer des formes de médiation spécifiques et pourrait ensuite être communiqué et diffusé dans d'autres villes valaisannes.</p>

1.5. Monthey

ETAT DES LIEUX	
INFOS	Monthey, dans le Chablais, est la deuxième plus grande ville du Canton après Sion avec 17800 habitants. Ville industrielle, elle n'est pas directement située sur l'axe autoroutier. Aujourd'hui cette région est en pleine expansion, et un projet d'agglomération est en cours.
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	<p>Le chef du service <i>culture et intégration</i> est en même temps directeur de la plus grande institution théâtrale valaisanne, après le Théâtre du Martolet à St-Maurice en terme de jauge, le Théâtre du Crochetan.</p> <p>A l'heure actuelle, la Ville soutient certaines institutions et les rares projets déposés sont avalisés par les représentants politiques. Un travail est en cours pour créer une organisation adéquate pour le service de la culture.</p> <p>Un <i>Projet culturel en ville de Monthey, perspectives 2009 -2012</i> a été déposé auprès des autorités politiques. Il propose de renforcer les institutions et associations professionnelles, de mettre sur pied une nouvelle commission culturelle, de confier au Pont rouge une programmation dans les musiques actuelles et de développer les associations actives dans le domaine des arts plastiques et visuels. Le <i>Projet</i> identifie ensuite différents besoins spécifiques par institution et conclut en proposant notamment la création d'un événement hors les murs et la création d'un cimetière de sculptures.</p> <p>Une attention particulière est donnée aux conditions cadres favorisant l'éclosion d'une culture fertile et dynamique.</p>
L'OFFRE	Le Crochetan, avec son théâtre et sa galerie, incarne le cœur de la vie culturelle montheyenne, dans le sens des Maisons de la culture en France. D'autres institutions sont en train de prendre de l'ampleur dans le domaine du théâtre jeune public (La Bavette), des musiques actuelles (Pont rouge), de l'art contemporain et de l'art dans l'espace public (Le Garenne).
EVALUATION	
POINTS FORTS	Le Crochetan, incubateur de créativité, alliant accueil, coproductions et résidences, est un atout considérable pour la région. Monthey a aussi lancé une collaboration originale avec les HES, comme le module « art et travail social : Citoyenneté et espaces publics » qui a réuni des artistes, des étudiants et la population de Monthey. Ce travail va dans le sens d'actions conjointes Art / intégration.
FAIBLESSES	A l'heure actuelle, un décalage appert entre la taille, le dynamisme de la ville et l'offre culturelle. Si le Crochetan s'affirme comme un lieu dont le rayonnement reflète ce dynamisme, il manque autour de ce pôle une offre culturelle plus diversifiée et régulière.

² Il suffit de voir le succès remporté par la Dogana à Venise et les biennales d'art contemporain. Plus près de nous, à St-Moritz, mentionnons les St-Moritz Arts Masters qui remportent un énorme succès.

OPPORTUNITES	<p>Compte tenu du développement démographique de la région et la proximité de Monthey avec la Riviera, un projet culturel fort, structurant et positionnant la ville doit être pensé dans les prochaines années pour que la culture occupe le rôle qui doit être le sien dans une politique de développement territorial.</p> <p>N'ayant pas un patrimoine aussi considérable à sa charge que d'autres communes, Monthey peut miser sur la création et les formes contemporaines.</p> <p>Dans les arts de la scène, un rapprochement est mentionné entre la Bavette et le Crochetan au niveau de la communication. Un rapprochement plus radical au niveau des services administratifs (les deux directions artistiques doivent être maintenues pour encourager la diversité esthétique), susceptible de réaliser des économies d'échelles entre les deux institutions et conjuguer deux jauges, l'une plus modeste, l'autre importante, devrait être examiné. Un tel rapprochement permettrait aussi d'intégrer plus facilement les activités de la Bavette dans le Programme Théâtre Pro.</p> <p>La Galerie de Crochetan pourrait se positionner dans le secteur de la photographie artistique, guère valorisé en Valais.</p> <p>« Sans les murs » événement qui s'est déroulé dans la ville de Monthey en septembre 2011, est une formule fédératrice et créative, qui amène les artistes à repenser leur travail dans un nouveau contexte. Le <i>Projet culturel en ville de Monthey</i> annonce d'ailleurs une action de ce type. Cependant, il serait judicieux que Monthey travaille à un concept plus radical et singulier pour se démarquer des autres manifestations liées à l'art dans l'espace public, grande tendance actuelle, au croisement de l'art et du marketing urbain. Dans ce sens, le <i>Cimetière des sculptures</i> est une vraie niche dotée d'un capital artistique et symbolique puissant.</p>
VISIONS DEFIS	<p>DEVELOPPER ET RENFORCER LA CREATIVITE</p> <p>1. Monthey a beaucoup, si ce n'est tout misé au cours de plusieurs années sur le Théâtre du Crochetan. Compte tenu de l'effervescence régnant dans la région, Monthey a l'opportunité unique de maximiser l'offre actuelle (professionnalisation raisonnable, mise en place d'un budget pour créations) et de se concentrer sur le lancement d'une action qui doit être unique, adaptée à l'espace et à la spécificité de la Ville et de son cadre industriel en mutation.</p>

1.6. Naters

ETAT DES LIEUX	
INFOS	<p>Naters, commune de plus de 8300 habitants, est adjacente à Brigue-Glis et à Belalp (Glacier d'Aletch). Elle est constituée d'un bourg historique et d'une partie plus récente qui témoigne du développement urbain de toute la région « Naters-Brigue-Glis-Viège ».</p>
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	<p>La politique et la promotion culturelles sont assurées par le municipal en charge des dicastères <i>culture et économie</i>. Il n'existe pas à ce jour de document stratégique sur la politique culturelle. La commune alloue des subsides aux associations, aux projets et aux institutions et organise aussi elle-même des événements annuels en fonction d'un thème. Ne disposant actuellement pas d'un lieu, Naters est confrontée à la question de la territorialité : les soutiens attribués vont à des projets qui se déroulent à Brigue.</p>
L'OFFRE	<p>Naters possède un centre historique doté de belles constructions. L'Espace garde, consacré à la garde suisse à Rome, situé dans la forteresse, est une offre particulièrement originale. Naters marque ainsi le fait qu'elle a fourni en tant que commune le plus de gardes suisses à Rome. De manière à valoriser davantage encore la forteresse, un nouveau musée consacré aux pierres précieuses (Strahler Museum - inauguration en 2015) et un nouvel espace (Kulturfels) sont en train d'être constitués.</p> <p><i>Kulturbärg</i> est une association organisant et concevant des événements estivaux à Belalp (Patrimoine Unesco) : pièces de théâtres écrites par un auteur de Naters et mises en scène par un professionnel, art dans l'espace public, expositions, figurent parmi les événements organisés.</p>
EVALUATION	
POINTS FORTS	<p>Le Musée de la garde est une niche capable d'attirer des publics touristiques et locaux. Les lieux dans la forteresse sont en train d'être améliorés (création d'un espace culturel – Kulturfels - pour des manifestations et d'un musée dédié aux pierres précieuses).</p>

	Le concept de <i>Kulturbärg</i> , en pleine évolution, est une forme d'animation estivale des stations intéressante et innovante (collaborations avec des artistes locaux et internationaux, collaborations entre professionnels et amateurs, collaboration avec l'ECAV, pluridisciplinarité, etc.).
FAIBLESSES	Naters n'a pas développé d'offre culturelle complémentaire au Musée de la garde. En ce qui concerne l'accès au Musée de la garde, il faut signaler que les heures d'ouverture du musée sont relativement restrictives (samedi entre 14 et 18h du 1er juin au 31 octobre et sur demande le reste de l'année).
OPPORTUNITES	Il ne fait pas sens de développer à l'heure actuelle une offre culturelle sans travailler en concertation avec les autres villes de l'agglomération. Une complémentarité au niveau du soutien à la culture et à la création pourrait être mis en place avec Brigue-Glis, vu que les infrastructures se trouvent à Brigue-Glis. A la manière d'autres communes, Naters pourrait se positionner dans le soutien aux artistes (grâce à <i>Kulturbärg</i> entre autres). Cette répartition des tâches peut être communiquée et valorisée de manière à ce que les deux communes en retirent des bénéfices et une complémentarité.
VISIONS DEFIS	MISER SUR LES PARTENARIATS 1. Naters est amenée à se positionner face à Brigue. Elle dispose d'un des lieux culturels les plus fréquentés en Valais, avec 22000 visiteurs par année, mais n'en demeure pas moins une commune de taille modeste, avec peu de moyens financiers dévolus à la culture. 2. <i>Kulturbärg</i> , en collaboration avec l'ECAV (premier partenariat en cours) et d'autres Hautes écoles d'art valaisannes ou suisses, pourrait devenir le cadre d'expérimentation originales dans le domaine du <i>Site Specific Art</i> , à condition d'être menées par des professionnels. Berg Buch Brig et le Festival Alpenchor pourraient d'ailleurs être intégrés dans ce cadre.

1.7. St-Maurice

ETAT DES LIEUX	
INFOS	A l'entrée du Valais, St-Maurice, bourgade de 4100 habitants, vit au rythme d'une vie religieuse active et d'une histoire impressionnante qui imprègne toujours son quotidien. La vie au jour le jour est fortement imprégnée par la présence du Collège de l'Abbaye, riche d'une tradition de plusieurs siècles. La Haute école pédagogique du Valais est sise à St-Maurice.
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	La culture est prise en charge par la conseillère municipale en charge du dicastère <i>culture, petite enfance, jeunesse et intégration</i> . Un cahier des charges de la commission de la culture, de la jeunesse et de l'intégration règle l'organisation de la promotion culturelle. Il n'existe pas de document stratégique à ce jour. La commune soutient des institutions et projets, gère les institutions communales comme la Médiathèque et organise aussi certaines manifestations comme la Fête de la musique.
L'OFFRE	L'offre culturelle est principalement patrimoniale : l'Abbaye de St-Maurice, son trésor, sa fondation <i>Musique et Humanisme</i> et son site archéologique (Fouilles du Martolet) témoignent d'une histoire culturelle et spirituelle unique. Compte tenu de sa situation géographique à l'entrée du Valais, St-Maurice possède aussi une fortification et un château situé sur les hauteurs. En parallèle, St-Maurice dispose du plus grand théâtre du canton, le Théâtre du Martolet, qui propose une programmation populaire grâce à l'engagement de programmateurs « de milice » et d'une médiathèque communale. Des événements biennaux rythment la saison culturelle : Festival de littérature Littera-Découverte, festival de philosophie et le Concours international d'orgue ainsi que des concerts de musique classique qui se déroulent au cours de l'année.
EVALUATION	
POINTS FORTS	Grâce à la richesse de son patrimoine religieux et archéologique, St-Maurice est l'un des lieux phare du Canton du Valais et mérite une valorisation adéquate. Son château et son fort font partie intégrante d'un ensemble de constructions fortifiées en Valais. La présence du Théâtre du Martolet permet aussi à St-Maurice d'accueillir des spectacles importants et populaires dans la région, en complémentarité avec le Théâtre du Crochetan dont la programmation mise sur des formes esthétiques plus exigeantes et des créations ou co-

	productions professionnelles. La Grotte aux fées est l'un des sites naturels payants les plus visités en Valais (26500 visiteurs par année).
FAIBLESSES	Les activités culturelles sont essentiellement patrimoniales (sites historiques, musique classique, valorisation de l'orgue). La valorisation de l'Abbaye et de son trésor n'est pas en adéquation avec les exigences des publics actuels ni la valeur touristique du site.
OPPORTUNITES	La Ville souhaite créer un espace d'exposition dédié à l'art contemporain au centre ville, dans l'ancienne Maison Duc. Il convient d'examiner quel est le concept de ce lieu, s'il doit permettre d'exposer des artistes professionnels ou non. La mise en place de festivals biennaux (philosophie, littérature) témoigne d'un souhait d'animer régulièrement la vie culturelle de St-Maurice. Une réflexion pourrait être menée pour décliner plus intensément ses thèmes tout au long de l'année avec les autres associations en place (musique, spiritualité, etc.). Le fonctionnement actuel du Théâtre du Martolet repose largement sur un système de bénévolat. Est-ce que ce fonctionnement pourra se poursuivre à moyen terme ? Ne faudrait-il pas anticiper pour dégager dans les prochaines années des subventions permettant de professionnaliser la structure dans le but de proposer une programmation plus variée, en complémentarité avec le Théâtre du Crochetan ?
VISIONS DEFIS	ART ET SPIRITUALITE Il s'agit d'améliorer la valorisation des richesses patrimoniales et spirituelles de St-Maurice tout en tenant compte de la vie religieuse. Or aujourd'hui, le Trésor, l'Abbaye et ses activités sont présentées et expliquées du point de vue de l'histoire de l'art. A l'heure où la spiritualité et toutes les pratiques liées (pèlerinages, retraites) vivent une renaissance, une option serait d'éclairer les œuvres et le patrimoine du point de vue de la pratique spirituelle : Quelle histoire de la spiritualité se dessine à travers l'Abbaye et son trésor ? Comment étaient utilisés ces objets ? Comment se déroulent les pratiques aujourd'hui ? Quelles expériences de vie – facteur d'intérêt croissant dans le tourisme - peuvent être appréhendées ? Une approche plus vivante, centrée sur la spiritualité d'aujourd'hui, serait motivante pour les chanoines, aurait une valeur éducative et entrerait en résonance avec des questions actuelles (Festival de philosophie).

1.8. Sierre

INFOS	Sierre, situé entre la frontière linguistique et Sion, compte 15600 habitants. D'une topographie singulière, composée de différents quartiers, Sierre dénombre aussi de nombreuses friches industrielles au sud de la Ville. S'y trouvent aussi l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) et l'une des émanations les plus novatrices de la HES SO, Technoark, fondation pour l'innovation en Valais, dédié aux nouvelles technologies de la communication.
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	La promotion culturelle est assurée par la cheffe du Service <i>culture, sports, jeunesse et intégration</i> . La Ville dispose d'une commission culturelle. Un <i>Plan directeur de développement des infrastructures culturelles sierroises</i> (2009), validé par le conseil municipal, a été présenté au conseil général. Au-delà d'une réflexion sur les investissements nécessaires en termes d'infrastructures (5.9 millions jusqu'en 2019 sont demandés), le document analyse l'offre et identifie les besoins pour les années à venir, donnant ainsi une base concrète pour le développement culturel. Ce document est évolutif, il sera d'ailleurs remis à jour pour la fin 2012. Sur le plan opérationnel, Sierre a développé des critères (<i>Dispositions générales pour l'attribution des subsides culturels ponctuels</i>) et un formulaire à remplir pour les demandes ponctuelles. Il est intéressant de noter que Sierre a tenté d'identifier les « Top Events » de sa commune, lançant ainsi un dialogue avec le secteur touristique ³ .
L'OFFRE	Sierre se distingue par une offre relativement iconoclaste comparé au reste des communes (Sismics Festival, DreamAgo). La présence de l'ECAV, l'opportunité de pouvoir investir les Halles

³ Dans le domaine spécifiquement culturel apparaissent les événements suivants : DreamAgo, Sismics Festival, Festival Rilke, Le Sierre Blues Festival, le week-end au bord de l'eau" et "Feu au lac".

	<p>Usego, et le focus mis sur la création avec la réorganisation du Théâtre Les Halles témoignent de choix affirmés. De plus, le Château Mercier avec ses résidences possibles, la Fondation Rilke, plusieurs lieux se consacrant aux musiques actuelles et formes performatives, et la présence de plusieurs compagnies donnent à la culture sierroise une image dynamique et originale. Sierre se caractérise aussi par des institutions (le Musée de la vigne et du vin) et des événements liant l'art, le patrimoine et la vigne.</p>
EVALUATION	
POINTS FORTS	<p>Sierre a fait le choix de miser sur la création théâtrale tout en étant consciente que la création implique aussi des prestations annexes (résidences, relations avec les artistes locaux) et se positionne ainsi comme un nouveau maillon dans le réseau des théâtres de Suisse romande. Avec les Anciens Abattoirs, les Caves de Courten, etc. sans parler de la présence de l'ECAV, Sierre dispose de plusieurs infrastructures favorisant la culture émergente et pointue. Elle a aussi développé au cours des années des événements liés à la vigne et au vin, travaillant ainsi à des interactions originales entre les secteurs économiques, touristiques et culturels.</p>
FAIBLESSES	<p>La figure de Rilke en Valais (et tous les thèmes extrêmement actuels liés à cet écrivain comme la transmission artistique, la poésie, le relation poétique à un territoire) pourrait être davantage exploitée par différentes institutions culturelles d'autres disciplines à Sierre et dans la région (Loèche, Loèche-les-Bains notamment). De même qu'un véritable pôle a été développé autour du vin et de la vigne, un ensemble d'activités autour de l'œuvre de Rilke et des thèmes qu'il aborde pourrait être mis en place. (Il ne s'agit nullement de promouvoir une image nostalgique du poète mais bien d'actualiser sa contemporanéité).</p>
OPPORTUNITES	<p>Sierre a développé des offres lui permettant de se positionner par rapport au chef-lieu. Ces impulsions doivent maintenant être déployées et densifiées. Plusieurs institutions doivent poursuivre leur développement (Sismics, la Fondation Rilke, Les Halles), atteindre leur vitesse de croisière et positionner Sierre dans sa différence par rapport à Sion.</p> <p>La singularité de la Ville de Sierre, composée de différentes zones urbaines avec des identités particulières, pourrait être une occasion de travailler d'un point de vue artistique (art dans l'espace urbain) et culturel (activités de médiation dans l'espace public) sur la topographie. De plus, un concept original réunissant les arts visuels, l'aménagement du territoire et la communauté artistique en général, pourrait être lancé autour des friches industrielles en voie de réhabilitation.</p>
VISIONS DEFIS	<p>INCUBATRICE DE CREATIVITE</p> <p>Une mise en réseau des acteurs de la « créativité » à Sierre doit être encouragée pour inventer des présences nouvelles au sein de la Ville et dans les institutions. Les Halles, l'ECAV, d'autres associations dans le domaine des musiques actuelles et de l'art, Technoark devraient créer une sorte d'incubateur de projets singuliers en résonance avec la topographie de Sierre.</p> <p>En ce sens, Sierre est certainement la ville qui se prête le mieux à expérimenter la notion de « ville créative » (cf. ci-dessous III / 2 / 1.1. et bibliographie) encourageant une réflexion globale au niveau de l'aménagement du territoire urbain.</p>

1.9. Sion

ETAT DES LIEUX	
INFOS	<p>Chef lieu du canton, Sion est aussi la plus grande ville du Valais avec près de 31'000 habitants. Par sa situation géographique, avec ses deux collines coiffées de châteaux, et sa vieille ville magnifique, Sion est une ville extrêmement attractive. Plusieurs sites de la HES SO, dont le site valaisan de Haute école de musique, se trouvent aussi à Sion.</p>
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	<p>Une déléguée culturelle, dépendant directement du Président de commune, est en charge de la promotion culturelle. Sion dispose aussi d'une commission culturelle.</p> <p>En réponse à un postulat du Conseil général, un concept de politique culturelle a été réalisé et validé le 5 novembre 2008. Le concept propose une analyse fouillée de l'offre culturelle et des infrastructures. Il identifie les manques au niveau des infrastructures, fait état d'une offre foisonnante, souvent peu coordonnée et pose les jalons pour le développement et la densification de la vie culturelle.</p>

	<p>La promotion culturelle est organisée de manière professionnelle grâce à plusieurs documents : <i>Dispositions générales pour l'attribution de subventions permanentes</i> (28.01.2010) ; les <i>Dispositions générales pour l'attribution de subventions ponctuelles</i> (03.12.2009), le <i>Règlement prix culturel</i> (04.11.1993), les <i>Dispositions relatives aux aides aux études artistiques</i> (22.01.1981) et le <i>Règlement du Prix de la Ville de Sion</i> (27.10.1977).</p>
L'OFFRE	<p>Sion dispose d'une offre extrêmement riche pour sa taille. Elle réunit sur son territoire des institutions communales et la plupart des institutions cantonales dans le domaine de la culture, hormis quelques institutions bénéficiant de sites dans d'autres villes comme la Médiathèque Valais. Sion dispose aussi d'une bibliothèque communale. La Ville propose une offre patrimoniale (châteaux) et musicale, principalement classique, extrêmement variée, notamment grâce aux sites historiques et aux équipements (orgues). Six théâtres présentent une large gamme de spectacles et dernièrement, la Fondation Fellini, dédiée au cinéma, a été inaugurée. La Ville s'est également donnée les moyens de remanier cette image traditionnelle en misant sur la culture contemporaine dans le domaine des arts visuels (Ferme Asile) et des musiques actuelles. Une grande partie de l'offre événementielle se déroule en été dans le but de valoriser la vieille ville. Sion compte aussi plusieurs compagnies théâtrales, mais aussi une association proposant des spectacles lyriques avec une orchestration réduite.</p>
EVALUATION	
POINTS FORTS	<p>Sion s'est affirmé comme un centre de compétences au niveau musical, en développant des activités en lien avec son patrimoine. Consciente de son charme pendant la belle saison en particulier, elle propose une offre estivale foisonnante (musique, arts de la rue, son et lumière, etc.). Avec la Ferme-Asile, Sion s'impose aussi dans le domaine de l'art contemporain. Sur le plan des infrastructures, beaucoup de chantiers sont en cours : La Salle de la Matze doit être rénovée pour devenir une salle de concert ; un lieu consacré aux musiques actuelles est en cours de réalisation.</p>
FAIBLESSES	<p>Certaines infrastructures culturelles doivent être rénovées pour qu'une adéquation existe entre la qualité de l'offre et les conditions de représentation. D'une manière générale, il est impressionnant de voir le nombre d'activités culturelles proposées à Sion, mais une réflexion pourrait être menée sur le renforcement de certaines institutions (et du coup sur une priorisation) pour que d'autres formes de qualité suscitant un rayonnement plus large puissent être explorées. L'ex Festival Tibor Varga, par exemple, doit retrouver son rayonnement grâce à un positionnement tant au niveau régional que suprarégional voire international. Si la présence d'un artiste de renom pour diriger un festival est une garantie de visibilité, la nécessité d'un travail de fonds, sur place, doit être prise en considération (lien plus étroit avec la HE de musique et le Conservatoire, lien avec les autres institutions, etc.). C'est d'ailleurs pour cette raison que de nombreux festivals, fonctionnant sur le même modèle, se sont adssurés les compétences d'un directeur adjoint (dénominations variables !) pour assurer ce volet.</p>
OPPORTUNITES	<p>Avec l'inauguration des Halles comme théâtre de création à Sierre, Sion a l'occasion de se repositionner sur les accueils d'envergure, à condition de mettre à disposition un théâtre répondant aux normes d'aujourd'hui et d'adapter les subventions en conséquence. Les initiatives en cours pour diversifier l'offre, notamment à l'attention des jeunes publics, doivent absolument être poursuivies. Dans ce cadre, une approche plus diversifiée de la musique, intégrant aussi de manière ludique et accessible des concerts de musique contemporaine, permettrait de créer des liens entre la tradition musicale et la création contemporaine.</p>
VISIONS DEFIS	<p>ARTISTES EN VILLE</p> <p>1. De nombreux artistes de différentes disciplines sont établis à Sion. Cette situation peut être davantage exploitée pour donner une couleur plus vive et étonnante à la Ville. Que ce soit à travers des consultations, des appels à projet ou d'autres formes de participations, Sion pourrait faire l'objet d'une mise en scène ou d'une appropriation artistique par les créateurs sur place.</p>

1.10. Viège

ETAT DES LIEUX	
INFOS	Viège (7100 habitants) est devenue une plaque tournante du trafic en Haut-Valais et contribue activement à la dynamique de l'agglomération Viège-Brigue-Glis et Naters avec 8400 places de travail. Visp se trouve aussi à l'entrée de la vallée menant aux stations reconnues de Zermatt et Saas-Fee. Avec la rue piétonne, qui mène de la gare à la remarquable vieille ville constituée de nombreux bâtiments historiques, Viège bénéficie d'une ambiance conviviale.
POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES	La commune de Viège dispose d'une commission culturelle responsable de la politique culturelle. La promotion culturelle et le marketing urbain sont assurés par le directeur du théâtre et centre de congrès La Poste, qui est aussi responsable pour le marketing de la commune. La commune a rédigé en décembre 2002 un plan directeur <i>Directives pour la culture, les loisirs et les sports</i> , (décembre 2002) (<i>Leitbild Kultur Freizeit Sport</i>), qui identifie les valeurs défendues mais ne fournit ni de calendrier ni d'objectifs de développement concrets. En 2009, le profil politique de la ville a été nouvellement défini et validé. La culture est mentionnée de la manière suivante : « La Commune de Viège considère que la conservation, la promotion et la diffusion de la création culturelle est une mission de service public ». La promotion culturelle est structurée grâce à un règlement (<i>Reglement über die Förderung von Kultur, Freizeit und Sport</i> , 25.5.2004) et un document à l'attention des requérants (<i>Wegleitung für GesuchstellerInnen von einmaligen Unterstützungsbeiträgen</i>).
L'OFFRE	Avec environ 55000 spectateurs, dont 28000 pour les manifestations culturelles, le théâtre et centre de congrès La Poste occupe une place centrale dans la vie culturelle. Des expositions sont régulièrement organisées par le Kunstverein Oberwallis et le Kunstforum Oberwallis. Dans la Cave à jazz (concerts) et la Litternahalle (grands événements culturels) se déroulent régulièrement des manifestations culturelles. La vieille ville, dans laquelle se trouvent de nombreux bâtiments historiques, appartient à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger, comme d'autres vieilles villes valaisannes.
EVALUATION	
POINTS FORTS	Le Théâtre La Poste est l'institution phare du Haut Valais. Disposant d'une jauge relativement importante (587 places), La Poste attire le public de toute la région, et notamment de Brigue-Glis et de Naters ; elle propose une programmation pluridisciplinaire et populaire. Depuis la mise en place du programme Théâtre Pro, La Poste souhaite aussi donner l'opportunité à certaines compagnies de produire des spectacles et devenir ainsi coproductrice. De manière à établir un lien entre la gare et la vieille ville, un système de signalisation a été élaboré pour guider les piétons et leur faire découvrir les richesses patrimoniales et culturelles de la ville.
FAIBLESSES	L'offre culturelle étant concentrée sur La Poste, Viège ne dispose pas d'une offre artistique extrêmement diversifiée. La Poste, avec sa jauge importante, ne permet pas en l'état d'encourager des compagnies émergentes. La vieille ville pourrait être mieux animée et valorisée.
OPPORTUNITES	Une réflexion est en cours pour développer une nouvelle offre culturelle dans le domaine des arts vivants. Cette initiative doit être poursuivie : en effet grâce à la structure professionnelle de La Poste et en sollicitant les artistes haut valaisans (kleinkunst, musiciens, artistes de rue / performers), des activités peuvent être déployées pour animer la vieille ville. De plus, le système de guidage élaboré peut être valorisé et développé dans ce cadre (animations / mini spectacles en lien avec des étapes touristiques ou sites en particulier / jardins éphémères et artistiques réalisées pendant la saison estivale / illumination de la ville confiée à différents artistes, renouvellement du système de guidage par un jeu ludique et interactif / sound compass, etc.).
VISIONS DEFIS	CREATIONS ET COLLABORATIONS 1. Avec les programmes de soutien à la création mis en place par le Canton, La Poste peut se lancer dans une nouvelle étape de son histoire : développer davantage encore les coproductions de spectacles relativement importants, tant dans le domaine de la musique que dans les arts de la scène. 2. Une offre ludique et festive dans les rues (festivals, ou week-ends), conçue en collaboration avec

	<p>La Poste, le Jazz Keller, les associations actives dans le domaine des arts visuels et les artistes locaux travaillant à La Poste, serait une manière de donner davantage de visibilité aux artistes haut valaisans.</p> <p>3. Porte d'accès à l'un des sites les plus touristiques d'Europe, Viège pourrait travailler sur ce thème dans une perspective de marketing urbain et décliner le Cervin à travers des œuvres (photos monumentales d'artistes, citations littéraires tantôt élogieuses, tantôt provocatrices et critiques sur le Cervin, etc.).</p> <p>4. Saas Fee et Zermatt proposant des festivals, des partenariats pourraient être établis pour que Viège fasse office de relais et de plate-forme de communication pour ces festival.</p>
--	---

1.11. Le profil culturel du Canton du Valais

Nous avons regroupé ci-dessous différents thèmes qui sont apparus au cours de l'analyse sur le territoire valaisan.

ETAT DES LIEUX	
INFOS	<p>Lieu de passage entre la Suisse romande, la Suisse alémanique et l'Italie et le Tessin, le Valais est un canton bilingue d'environ 312'000 habitants. A la vie en plaine s'ajoutent une économie et une vie culturelle et touristique dans les stations et les vallées latérales.</p> <p>Le Canton du Valais dispose de plusieurs institutions de formation tertiaire, dont un Institut de recherche (IDIAP) associé à l'EPFL à Martigny, et se verra doté prochainement de plusieurs chaires et programmes de formation de l'EPFL. Dans le domaine de la formation artistique professionnelle HES, l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) se trouve à Sierre et la Haute école de musique de Lausanne (HEMU – Vaud, Valais, Fribourg) dispose d'un site en Valais.</p>
LA POLITIQUE / PROMOTION CULTURELLES DU CANTON	<p>La promotion culturelle du Canton joue un rôle extrêmement actif : la mise en place systématique et raisonnée d'instruments de promotion culturelle sectoriels dans le domaine de la création notamment (ThéâtrePro, Musique Pro, etc.), adaptés aux spécificités du Canton, a contribué à créer une dynamique extrêmement intéressante pour le développement d'une culture professionnelle.</p> <p>Par ailleurs, ayant le souci de ne pas agir en huis clos, le Canton mise sur les collaborations avec les villes : tant la Conférence des délégués culturels des villes valaisannes et du Canton, à laquelle assiste aussi le chef du service de la culture du Canton, que la mise en place de la Plateforme Culture Valais, témoigne d'une politique fondée sur la concertation au niveau territorial.</p>
L'OFFRE SOUTENUE PAR LE CANTON	<p>Le Canton finance les musées cantonaux (Musée d'art, Musée d'histoire, Musée de la nature), la Médiathèque Valais et les archives. Il soutient subsidiairement certaines institutions importantes. Au niveau des activités culturelles, il intervient subsidiairement dans le domaine de la création, attribue des prix et encourage des séjours à l'étranger et des résidences en Valais. Il dispose en outre d'un budget pour des activités culturelles à impact touristique.</p>
L'OFFRE SUR L'ENSEMBLE DU CANTON	<p>La coexistence de deux économies (plaine et stations) se traduit au niveau culturel par des réalités artistiques et culturelles relativement différentes : une culture en train de s'urbaniser en plaine (développement, professionnalisation) et des offres surtout événementielles dans les stations. De plus, le lien avec le patrimoine régional et la nature est fortement exploité au niveau des institutions muséales (glaciers, barrages, phénomènes naturels).</p> <p>Il est intéressant de citer les événements les plus fréquentés en Valais. Nous avons répertorié les événements payants, et pris uniquement en considération les places payées :</p> <p>Fondation Gianadda : env. 300'000 visiteurs par année (pas de chiffres officiels) Musée et chiens du Grand St-Bernard : env. 60'000 visiteurs par année Festival de Verbier : env. 33'700 spectateurs par année La Poste Viège : env. 28'000 spectateurs pour les manifestations culturelles par année Espace Garde, Naters : env. 22'000 visiteurs par année Musée d'histoire, Sion : env. 20'500 visiteurs par année</p>
EVALUATION	
POINTS FORTS	Le Valais a considérablement développé ses propositions artistiques et culturelles au cours des

	dernières années, si bien qu'il dispose à l'heure actuelle d'une offre extrêmement variée et riche. Son offre s'adresse à la fois à des publics locaux et touristiques grâce à des institutions et des événements de différente envergure. Il se caractérise par une offre valorisant la spécificité du patrimoine culturel et naturel et cherchant le dialogue avec d'autres formes de cultures analogues (dialogues interculturels, <i>Site-Specific-Art</i> , Art dans l'espace public). Dans ce sens, l'articulation entre le global et le local, l'international et le régional, crée une offre particulièrement intéressante et pleine de potentialités.
FAIBLESSES	1. Il existe un décalage manifeste entre la densité de l'offre dans la partie francophone et germanophone. Cette dernière peine encore à développer son offre culturelle et à la professionnaliser. 2. Différentes formes artistiques reconnues n'ont pas encore pris pied en Valais. - Dans le domaine des arts visuels, la photo et les formes artistiques nouvelles comme le <i>media art</i> n'ont pas de lieux qui leur sont spécifiquement dévolus, même si ces formes sont parfois représentées dans d'autres lieux d'exposition. - Dans le domaine de l'art contemporain, seules deux institutions d'une certaine dimension - La Fondation Louis Moret et la Ferme-Asile - se consacrent professionnellement à cet art. - Dans le domaine des arts de la scène, la danse n'est que sporadiquement représentée en Valais. Il existe quelques compagnies (Les Chaises, la Compagnie Zevada ou encore Interface dans le domaine de la danse théâtre), mais le développement de ce secteur est difficile s'il n'existe pas de formation ni un bassin de danseurs professionnels dans la région. Toujours dans ce domaine, il existe un festival dédié aux arts de la rue à Sion. - Dans le domaine de la musique, il n'existe pas d'orchestre professionnel ni d'activités lyriques régulières pour des raisons financières évidentes. D'ailleurs, à voir les problèmes financiers auxquels se heurtent les orchestres professionnels permanents dans certaines régions, il s'agit impérativement d'explorer d'autres pistes, et par exemple d'examiner si un orchestre <i>ad hoc</i> , composé de musiciens professionnels locaux et d'ailleurs, ne serait pas plus adéquat (émulation des professionnels locaux, légèreté de la structure, résidences, etc.). Dans la foulée, il est beaucoup plus intéressant de développer des formes lyriques inventives et sobres comme le fait <i>Ouverture opéra</i> à Sion, dont la réputation commence à dépasser les frontières cantonales. 3. Plusieurs villes lancent des projets au niveau des infrastructures. Si ces dernières sont les reflets évidents de l'image d'une ville et sont donc principalement de leur ressort, elles devraient cependant se penser davantage au niveau territorial, tant pour des raisons de priorisation de l'offre que sur le plan financier. 4. Une communication attractive de l'offre culturelle valaisanne à destination des publics régionaux et touristiques n'existe guère, chaque institution assurant sa propre communication et certaines villes prenant en charge la promotion de leur offre culturelle.
OPPORTUNITES	Vu l'absence de grandes villes sur son territoire, le Valais avait accumulé un retard sur le plan du développement culturel professionnel qu'il est en train de rattraper. Ce retard peut aujourd'hui être considéré comme un avantage : alors que de nombreuses villes se trouvent confrontées aux coûts toujours ascendants des grandes institutions lourdes (orchestres, opéras, musées), le Valais peut aujourd'hui inventer des formes d'offres et de diffusion artistiques de qualité plus souples et dynamiques (structures <i>ad hoc</i> participant d'un réseau d'activités au niveau territorial, romand, voire suisse pour les musiciens). De manière à encourager le développement de la culture professionnelle en Haut Valais, nous avons souligné l'intérêt de consolider les institutions en place et de miser sur la valorisation de la création professionnelle locale à travers des événements originaux et des actions de médiation. En effet, si les différentes villes du Haut-Valais développent ne serait-ce que modestement leur offre à travers des événements, il en résultera un réseau d'emplois potentiels pour les artistes provenant de la région (possibilité pour les artistes de se produire en Valais et d'être reconnus).
VISIONS DEFIS	1. La notion de diversité, utilisée dans la Convention de l'UNESCO comme un concept extrêmement large, voire « fourre-tout », pourrait être utilisée comme un indicateur critique en Valais. En effet, même si l'offre culturelle est actuellement variée, son évaluation régulière en terme de diversité permettra d'identifier aussi son évolution – ou non – selon les secteurs. Qu'il s'agisse de la tension entre la culture établie et alternative, entre les formes plus traditionnelles et émergentes, entre les institutions et les artistes et associations, entre les amateurs et

	<p>professionnels, l'offre globalisée et spécifiquement locale, etc., les différentes expressions de diversité sont la garantie d'une activité artistique vivante et dynamique.</p> <p>2. Le Valais, de par sa géographie, possède une histoire et une culture extrêmement prégnante. En élargissant la notion de patrimoine au patrimoine immatériel (Unesco) et surtout au patrimoine vivant, des spécificités culturelles et des facettes identitaires pourraient être étudiées, valorisées, « re-fonctionnalisées » selon les cas dans leur relation au présent, permettant de développer une politique patrimoniale continue entre passé, présent et futur.</p> <p>3. Grâce aux initiatives prises au cours des dernières décennies en matière de culture, le Valais dispose aujourd'hui d'une offre intéressante. Cependant, sa politique internationale pourrait être davantage développée. Des partenariats avec d'autres villes, régions, institutions, associations étrangères pourraient encore davantage mettre en réseau les artistes et institutions valaisannes grâce à des activités et à des productions artistiques communes.</p> <p>4. Le concept de résidence, intensifié par rapport à la situation actuelle, peut d'ailleurs être une manière de décliner cette politique internationale. Encouragée depuis peu par le canton, la résidence est un concept extrêmement intéressant pour un territoire comme le Valais. Les résidences créent des relations entre artistes ou professionnels de la culture au niveau suisse ou international de même qu'elles tissent des liens entre les artistes régionaux et les institutions. A cela s'ajoutent aussi les liens créés avec la population. Derrière cette « mise en relation » se trouvent des potentialités extrêmement riches. Véritable multiplicateur d'image, les résidences offrent l'occasion de promouvoir des relations pérennes et de générer à moyen terme des contacts productifs pour les institutions et les artistes locaux.</p>
--	---

6. Analyse des profils culturels des villes et du Canton

1.1. Les politiques culturelles communales

- Toutes les villes intègrent de manière plus ou moins déterminée la culture dans les missions politiques communales. Elle est un argument pour rendre la commune plus attractive, développer la qualité de vie et répondre aux nouveaux besoins d'une population croissante. Certaines communes mentionnent aussi les collaborations avec le tourisme et l'économie, mais souvent il n'existe pas de mesures concrètes pour concrétiser ces liens.
- Quelques communes ont réalisé des plans directeurs avec des échéanciers concrets comme Brigue, Bagnes, Monthey, Sierre et Sion.
- Toutes les politiques vont dans le sens d'un *développement* des activités et des infrastructures et d'une professionnalisation de la culture. Dans une perspective sur le moyen et long terme, il faut se demander si cette tendance ne doit pas être modérée, si une priorisation au service d'une amélioration qualitative ne serait pas plus judicieuse qu'une augmentation quantitative systématique de l'offre.
- Actuellement, les politiques culturelles sont pensées selon une logique endogène, sans tenir compte de l'offre au niveau territorial.
- Si la politique culturelle est menée par les responsables politiques, les décisions concrètes en matière de politique et promotion culturelles sont régies de manière extrêmement différente selon les communes. Dans certaines communes, les subsides sont attribués par les représentants politiques (exécutif, ou commission composée de membres de l'exécutif), d'autres par des commissions mixtes (politique et experts), d'autres encore par des experts uniquement. Une distinction entre attributions clairement politiques (prix, investissements, gros projets) et artistiques (soutien à la création, petits projets) devrait se faire pour encourager le soutien à la qualité artistique, indépendamment des enjeux politiques.

1.2. L'organisation de la promotion culturelle communale

- Il existe une grande disparité dans les structures administratives en charge de la culture entre les villes d'une part et les deux régions linguistiques d'autre part. En Haut Valais, seul Viège bénéficie d'un

délégué culturel alors que plusieurs villes francophones ont engagé un responsable, voire même créé des unités administratives (services). Le développement des politiques culturelles au cours des dernières années montre que la présence d'une personne en charge de la culture dans l'organigramme administratif est la meilleure garantie pour développer une approche professionnelle de la culture et surtout lui donner une place à part entière au sein de la commune.

- Certaines communes ont créé des dicastères mixtes (Culture, Jeunesse et sport comme à Sierre, Tourisme et culture comme à Bagnes, culture et économie à Naters, etc.) et il est intéressant de voir à quels autres domaines est associée la culture. Dans d'autres communes comme Monthey et Viège, le directeur du théâtre est aussi en charge de la culture communale. Cette organisation rationnelle sur le plan financier doit être questionnée. En effet, cette position peut amener des conflits d'intérêt vu qu'il faut conjuguer une vision globale avec les enjeux sa propre institution.
- La plupart des communes disposent de documents structurants (formulaires, règlements, critères, etc.) d'une manière plus ou moins claire la promotion culturelle. Un travail commun devrait être réalisé pour harmoniser et / ou coordonner les critères. Ceci permettrait surtout de relativiser le critère de la provenance des artistes, vite obsolète dans des petites communes. Une réflexion sur un soutien territorial à la création, avec une mutualisation des moyens, pourrait aussi être menée.
- La majorité des communes ont mis en place des conventions avec les institutions de manière à définir les missions correspondant au financement attribué. Cependant, les entretiens menés montrent que les attentes à l'attention des institutions ne sont pas toujours clairement formulées et qu'un pilotage plus fort de la part des collectivités (priorisations, tâches concrètes, collaborations imposées) n'est pas toujours mis en place. En témoigne aussi le fait que les délégués ne disposent pas – ou peu - de statistiques de fréquentation alors que ces indicateurs font habituellement partie intégrante d'une convention de subventionnement.

1.3. L'articulation entre les politiques culturelles communales

Actuellement, l'absence d'une concertation instituée entre les différentes villes leur permet évidemment de développer leurs spécificités sans s'interroger nécessairement sur l'impact de leurs initiatives à un niveau territorial. Cependant, dans différents domaines comme

- le soutien à création
- la médiation au niveau territorial
- le développement d'infrastructures (voire plus loin 1.10.)
- la communication
- la coordination des calendriers

une concertation s'avérerait judicieuse et permettrait de mutualiser les forces. Ce travail pourrait être entrepris par la Conférence des délégués culturels du Valais et la Plateforme Culture Valais.

1.4. L'articulation entre les politiques culturelles communales, régionales et cantonales

Un travail considérable est en train d'être réalisé dans le cadre de la Conférence des délégués culturels du Valais, et Plate-forme Valais structurera davantage encore ces relations. Cependant, une articulation efficace ne pourra avoir lieu qu'à partir du moment où les autres villes, analysées dans ce mandat, et les stations, actives dans le domaine de la culture, participeront aussi à ces discussions. Limiter la concertation entre les villes de plaine et le Canton revient à ne pas encourager de passerelles entre deux réalités différentes, deux rythmes saisonniers et le tourisme et la culture.

Sur le plan des connaissances sur le financement de la culture, l'élaboration d'une grille, permettant de comparer les budgets affectés aux différents domaines de la culture par les collectivités valaisannes, serait non

seulement judicieuse mais extrêmement novatrice, car elle permettrait d'identifier par exemple les montants attribués aux artistes, aux compagnies et déceler ainsi la dynamique d'un secteur socioculturel en plein essor⁴.

1.5. La professionnalisation de la scène culturelle

Le mandat a révélé une différence sensible au niveau de l'offre entre la partie francophone et germanophone du canton, et cette différence se répercute sur le degré de professionnalisation de l'offre culturelle : alors qu'il existe de nombreuses organisations menées par des professionnels dans la partie francophone, le nombre de structures professionnelles en Haut-Valais est encore modeste.

Un autre phénomène appert aussi dans le cas de manifestations créées et soutenues par des privés. Ces événements ou institutions sont souvent liées à des personnalités qui les ont initiées et / ou qui les financent. Bien que disposant parfois de moyens considérables, ces activités ne sont pas toujours menées dans une perspective de service public et reflètent parfois les intérêts personnels des instigateurs. Et pourtant, ces manifestations touchent pour la plupart des subventions publiques. Un dialogue doit donc se développer pour que ces institutions acceptent progressivement de prendre en compte les intérêts des collectivités publiques sans pour autant renoncer à leur projet personnel.

1.6. La tension entre culture institutionnelle et alternative

Si les tensions identifiées dans les années 60 entre le « in » et le « off » n'ont plus cours, il importe de se rappeler qu'un territoire culturel ne cessera de se nourrir des antagonismes entre les approches esthétiques, les différentes tendances et entre les générations. La diversité des sensibilités artistiques doit être pensée, anticipée et encouragée de manière à promouvoir une offre culturelle sans cesse renouvelée.

1.7. Les réseaux pour articuler les offres entre elles

Les réseaux font sens lorsque différentes régions déclinent une offre artistique pendant une période donnée selon plusieurs modalités (Label'Art, Scènes Valaisannes), encourageant ainsi une circulation des publics et valorisant un domaine artistique. La mise en réseau peut se réaliser avec des institutions similaires (mêmes dimensions et notoriété), mais elle peut aussi être pensée en verticalité, soit en déclinant une même forme artistique à différents degrés de notoriété et d'impact, dans différents types d'institutions. Ainsi une organisation professionnelle peut présenter des œuvres ou des programmes d'une certaine ampleur, et des institutions plus modestes peuvent aussi présenter d'autres types d'œuvres. Ou encore, certaines formes peuvent être présentées dans des institutions, d'autres dans l'espace public ou dans d'autres lieux publics mais non dévolus à la culture spécifiquement.

EXEMPLE :

Sierre-Loèche-Loèche-les-Bains : La littérature sous différentes formes (livres, auteurs, résidences, national-local, etc.)

Le déploiement de Label'Art dans d'autres institutions relais et dans les stations

Différentes villes valaisannes sous l'égide d'une association comme Pont Rouge : musiques actuelles et électroniques

En revanche, nous nous interrogeons sur la pertinence d'un réseau tel que Musik Forum Wallis. La musique contemporaine, plus difficile d'accès, a besoin de conditions cadres de présentation extrêmement bien pensées,

⁴ En effet, il suffit d'analyser plus en détail les statistiques fédérales pour voir qu'elles ne reflètent guère des données comparables.

animées et médiatisées pour que l'effet escompté opère.⁵ Peut-être serait-il plus judicieux de concentrer les efforts dans ce domaine sur certains lieux et miser davantage sur des actions de médiation ?

1.8. Offre événementielle versus offre régulière

Le Valais n'échappe pas à la dichotomie « événementiel » versus « offre régulière », ce d'autant plus que le tourisme joue un rôle important dans la vie culturelle de ce canton. Alors que certains festivals sont vraiment le produit d'une politique d'animation touristique (Caprices Festival, Unplugged Zermatt, Alpenchor Festival, etc.), d'autres sont le fruit d'une ambition mixte comme le Verbier Festival, le Zermatt Festival, et les festivals situés dans les villes (dimension artistique, éducative, mais aussi événementielle et touristique). Une rationalisation de l'offre festivalière soutenue par le secteur public doit être faite : examen rigoureux de leur viabilité et de leur impact direct et indirect.

Pour les stations, les festivals et la culture en général représentent une source de motivation touristique dite secondaire (on vient pour la neige, mais savoir qu'il est possible de visiter des lieux culturels intéressants constitue une plus value). Et le développement de sources de motivation secondaires devient un enjeu majeur des politiques touristiques. Tenant compte des différentes fonctions d'un festival (création, animation, promotion économique, image), il s'agit de développer une politique durable pour remédier au « syndrome du parachutage » : comment intégrer activement les festivals dans l'offre artistique régionale, créer un lien avec la population locale et utiliser son énergie pour développer d'autres offres connexes (Médiations, pratiques amateurs, sensibilisation, etc.) ?

1.9. Le rôle catalyseur des institutions de formation

Plusieurs institutions de formation privées et publiques dans le domaine de la musique (jazz, musiques actuelles, musique classique) et des arts visuels (vitrail, design et graphisme) se trouvent en Valais. Or les institutions de formation jouent un rôle extrêmement important dans le déploiement de la créativité : elles sont à l'origine des carrières artistiques et encouragent les pratiques artistiques d'une manière générale. Dans le premier cas surtout, les politiques de formation et les politiques culturelles doivent être pensées dans la continuité pour éviter un exode systématique des jeunes artistes formés dans d'autres villes.

Leur présence en Valais doit être davantage encore considérée comme une opportunité de tisser des liens entre les écoles et les institutions culturelles et d'inventer des passerelles originales, comme le fait par exemple l'ECAV en collaboration avec l'Institut de Tourisme de la HES-SO, le Musée de la vigne et du vin et le Château de Villa, avec le soutien de l'Etat du Valais, de la Commune de Sierre et de la Loterie Romande avec le programme Art & Découverte qui invite des amateurs à développer une approche artistique dans un cadre attractif. Un travail doit donc être mené pour réfléchir aux passerelles entre formation et vie professionnelle à différents niveaux :

- soutien à la création émergente (bourses, appels à projet, subventions);
- résidence au sein d'institutions
- présence d'ateliers, de lieux de répétition.

1.10. Les infrastructures, enjeux communaux ou territoriaux ?

Les nombreux projets de construction ou de rénovation des infrastructures culturelles témoignent d'une excellente santé financière et surtout d'une reconnaissance de la culture en Valais. Cependant, les choix effectués doivent avoir des répercussions sur l'organisation territoriale de la culture.

Exemples :

⁵ Nous renvoyons ici par exemple au Festival Usine sonore à Bévilard (BE) www.usinesonore.ch qui a réussi en quelques éditions à réunir un public d'aficionados, de créer des collaborations avec les artistes locaux et de proposer des événements sous le label usinesonore dans d'autres lieux comme le Rolex Center EPFL.

Sierre-Sion : Alors que Sierre est en train de promouvoir un théâtre de création, il serait important que Sion mise sur le théâtre d'accueil ou certaines formes de création.

Martigny-Bagnes : Avec la construction d'une nouvelle salle de spectacle à Bagnes, est-ce que des synergies ne devraient pas être mises en place entre le Théâtre de l'Alambic ou d'autres événements de Martigny ?

Martigny-Fully : La Belle Usine, lieu estival exceptionnel, devrait être intégré dans une programmation plus large et collaborer activement avec le Théâtre de l'Alambic, doté d'une direction professionnelle.

Monthey – Martigny : Collaborations au niveau des musiques actuelles et de l'art contemporain .

1.11. Tourisme et culture

Les relations entre les milieux culturels et les milieux touristiques sont empreintes de méfiance, les premiers craignant des publics peu respectueux et une commercialisation synonyme de superficialité pour leurs institutions, les seconds ne trouvant pas toujours leur compte dans la manière dont l'offre est présentée et valorisée. Aujourd'hui, les collaborations entre l'ECAV et l'Institut du tourisme de la HES SO VS ainsi que la nécessité de chercher des publics aussi divers que possibles change la donne. Des rapprochements doivent être pensés de manière à ce que les deux secteurs soient gagnants.

En l'état, l'offre artistique des villes valaisannes en plaine n'est pas promue de manière adaptée pour attirer des publics touristiques. Un changement peut s'opérer à deux niveaux : tout d'abord, des relais doivent être pensés dans les deux sens (promotion dans les stations de la culture en plaine, promotion en plaine de la culture dans les stations) ; ensuite, un concept de communication doit être pensé globalement pour mieux valoriser les offres susceptibles d'intéresser les publics touristiques. Ce travail pourra se faire en croisant différentes catégories de public jugées pertinentes par les professionnels du tourisme culturel⁶.

La littérature sur le tourisme culturel montre aussi que les institutions culturelles adaptent parfois leurs offres en croyant ainsi répondre à des « demandes ». Kitchisation, gommage des particularités et muséification en ont parfois été les conséquences, au détriment d'une valorisation simple, adaptée et sensible, misant surtout sur la singularité de l'offre ; sans oublier que la modestie est souvent plus émouvante pour les publics que l'exceptionnel parfaitement maîtrisé.

Au cours des dernières décennies, les villes se sont transmises les « recettes » à succès, menant à une homogénéisation de la culture touristique. Les innombrables sons et lumière, festivals de musique et autres en sont l'expression, alors qu'un travail artistique authentique, singulier serait beaucoup plus apprécié et créerait des niches d'autant plus intéressantes.

En Valais, un facteur structurel semble aussi, en dernier lieu, empêcher une communication de l'offre culturelle au niveau territorial : l'organisation actuelle de la promotion touristique, principalement du ressort des communes et que modestement prise en charge par l'office du tourisme cantonal, empêche une vision territoriale plus globale.

1.12. La communication de l'offre culturelle et artistique

La communication de l'offre culturelle est prise en charge par certaines communes (sites Internet, journaux communaux, agenda publics, etc.). Cependant, ces outils de communication visent principalement les habitants de la commune et ne sont pas toujours à la hauteur de l'offre (graphisme traditionnel, peu de visibilité). Une réflexion sur une communication à la fois interne et externe (région, stations touristiques) doit être menée.

Qu'il s'agisse des différentes forteresses, de lieux proposant de l'art dans l'espace public, de musées ou de festivals misant sur les cultures ethniques, des arts émergents dans leur diversité ou encore des musiques actuelles, des thèmes rassembleurs pertinents en termes de marketing peuvent être identifiés et communiqués.

⁶ Les différents comportements culturels (culture identitaire, culture de sortie, culture éducative), croisés par exemple avec l'indicateur de mobilité (tourisme de proximité, visite brève, visite de hasard, visite systématique de ratissage d'un territoire) semblent aujourd'hui être l'approche la plus adéquate pour segmenter l'offre.

Un regroupement et une communication coordonnée, ciblée (que ce soit en fonction de l'offre ou des attentes des publics) valoriseraient cette diversité.

III. PERSPECTIVES ET MESURES

1. Les défis

Pour établir un profil culturel et une stratégie adéquate, différentes thématiques devraient être traitées. Nous présentons ci-dessous les points les plus significatifs que l'on retrouve dans les débats sur la politique culturelle en Europe. Ils sont à considérer comme des outils de réflexion pour mieux articuler les réalités artistiques valaisannes.

Thème	Mutations dans la vie culturelle	Conséquences pour les politiques culturelles
<i>Multiplication de l'offre culturelle</i>	Au cours des dernières décennies, la multiplication de l'offre crée une concurrence accrue alors que la demande ne suit pas toujours.	<ul style="list-style-type: none"> - La politique de l'arrosoir, judicieuse au niveau des talents émergents, doit ensuite se muer en une politique plus sélective, priorisant certaines offres et leur donnant les moyens adéquats. Dans la foulée, une réflexion pourrait être développée sur des critères différenciés en fonction du stade de développement d'un projet (émergence, maturation, pérennisation). - Le missionnement et des politiques territoriales peuvent répondre à ce point : quelles prestations sont attendues et par qui sur le territoire ? (précision des tâches, des champs d'activités, doublons à éviter).
<i>Focus public</i>	Après plusieurs décennies consacrées au développement de l'offre artistique, les politiques publiques intègrent la demande (accès) dans leurs évaluations.	-Les pratiques culturelles doivent être documentées et analysées de manière à mieux connaître le fonctionnement des institutions. En Valais, l'élaboration de données communes serait une mesure extrêmement intéressante pour documenter et évaluer à moyen terme les pratiques des publics. Dans ce cadre, les institutions subventionnées devraient s'engager à rassembler des données coordonnées sur les publics (provenance, fréquentation).
<i>L'irruption du sensible en muséologie</i>	A la dimension cognitive (présentation d'informations factuelles, éducation, formation) s'ajoutent des composantes émotionnelles et sociales, de plus en plus sollicitées aujourd'hui pour satisfaire les publics.	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles muséologies (mise en scène, interactivité, dimension ludique, etc.) - La prise en compte de la dimension expérientielle de la visite - Le cas échéant, adaptation de l'offre (politique d'acquisition, collection) à la perspective sensible et expérientielle.
<i>Professionnalisation de la culture / maintien d'une offre amateur en parallèle</i>	Le développement des politiques publiques et la mise en place de formations spécialisées dans la gestion culturelle ont mené à une professionnalisation de la culture : stratégies réfléchies et exigences	- Comment gérer la professionnalisation, ou plutôt les différents types de catégories socio-professionnelles dans la culture ? S'il serait erroné de professionnaliser l'ensemble de l'offre, les publics de la culture se trouvent cependant confrontés à différents standards de qualité. Les

	accrues transforment progressivement le terrain, créant un écart toujours plus grand entre les catégories socio-professionnelles (amateurs/bénévoles et professionnels).	questions qu'il s'agit de traiter sont les suivantes : jusqu'à où harmoniser la qualité de l'offre ? Dans quel secteur la professionnaliser ? Où maintenir les différences et privilégier une gestion amateur / bénévole (recherche de l'authentique et du modeste) ?
<i>Culture et intégration</i>	Les politiques européennes sont amenées à s'interroger de plus en plus fortement sur la relation entre politiques culturelles et intégratives à l'attention des populations migrantes (Cf. Pays-Bas, Belgique, Allemagne).	Les politiques culturelles et sociales peuvent se coordonner pour intégrer de différentes manières les populations immigrées : <ul style="list-style-type: none"> - Implication dans les commissions décisionnelles d'associations ou représentants civils ; - Attribution de mandats (selon différents degrés de responsabilité) à des groupes mixtes, composés de membres suisses et étrangers dans le but de développer des réflexions communes sur la vie culturelle, voire de réaliser certaines actions (programmation) ;
<i>Evolutions démographiques</i>	Avec l'évolution de la pyramide démographique (vieillesse des publics), les politiques culturelles doivent veiller à la présence d'une offre pour des publics multi générationnels.	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur une offre encourageant les transitions entre les générations ; - Intégrer dans les mesures encourageant l'accès à la culture les instruments adéquats (équipements visuels et auditifs, accès pour personnes à mobilité réduite, communication adaptée, etc.)

2. Les pistes à examiner

1.1. Miser sur la création... pour une ville créative ?

La création est le patrimoine de demain. Ne pas encourager la création revient à se couper d'une dynamique indispensable pour la vie culturelle. En Valais, la création se déploie actuellement selon deux modalités : des artistes valaisans professionnels ou des équipes mixtes créent ici ou des équipes venant d'ailleurs créent ou produisent en Valais.

La présence de « créatifs » dans une ville ou dans une région est devenue, depuis la publication du livre de Richard Florida⁷, un nouvel enjeu social, artistique et urbanistique. Si ces thèses sont à relativiser sur certains points, il n'en reste pas moins que l'auteur met en avant l'impact positif que génèrent les classes créatives (catégories socioprofessionnelles libérales, artistiques, alternatives) au sein d'une ville et d'une région : esthétisation, innovation, dynamique entrepreneuriale, diversité, amélioration de la qualité de vie, tolérance développée grâce aux normes élargies, etc.

Loin de vouloir appliquer mot à mot ces thèses aux villes valaisannes, les dynamiques observées par Florida dans les villes ou quartiers où se sont développées des classes créatives peuvent être transposées en Valais en s'inscrivant aux croisements de la politique culturelle, de l'aménagement du territoire urbain et du développement économique.

⁷ Richard Florida, *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, 2002. Basic Books, New York, 2002.

1.2. Inventer de nouvelles relations entre le tourisme et la culture

La culture, qu'elle soit « glamour », faite par des stars, singulière et fascinante, ou encore modeste et authentique, peut établir des liens étroits avec le tourisme. Mais cette connexion ne peut se faire qu'à certaines conditions : la culture doit être respectée et non instrumentalisée et une relation gagnant gagnant doit se développer. Mais pour que le tourisme s'intéresse à la culture, celle-ci doit aussi, de son côté, remettre en cause certains points : accessibilité, qualité de l'offre, originalité, aptitude à accueillir un public plurilingue, communication professionnelle, marketing, etc. sont des conditions de base.

Une fois ces conditions posées, des politiques communes doivent être mises en place pour réfléchir aux offres pertinentes de manière concertée.

- De nouvelles formes de relation sont à inventer avec les prestataires de service touristiques : définition des besoins et des attentes respectifs, dialogue avec les acteurs culturels, etc.
- Des formes des relais / balises sont à créer à partir des sites à forte fréquentation touristique vers d'autres offres culturelles, entre la plaine et les stations.
- la communication de l'offre est à penser en intégrant ces facteurs.

1.3. Penser les tensions entre politiques culturelles, sociales, de formation, d'aménagement du territoire et le marketing urbain

L'élaboration d'un profil culturel s'inscrit au croisement de différents domaines. Si la politique culturelle constitue le noyau, d'autres domaines sont concomitants et étroitement liés.

- La politique sociale, tout d'abord, revêt une importance croissante compte tenu des problématiques démographiques et migratoires.
- La politique de formation, ensuite, dans la mesure où elle peut activement contribuer à éveiller les enfants et les jeunes aux questions liées à l'art à travers la médiation et contribuer ensuite, au niveau tertiaire, à créer un tissu créatif intéressant ;
- L'aménagement du territoire est une composante de plus en plus importante : en effet, la construction et l'aménagement d'infrastructures ont des conséquences évidentes sur le tissu urbain et doivent être définies en conséquence.
- le marketing urbain, car l'offre culturelle a une incidence plus ou moins déterminante sur l'image de la Ville.

Elaborer un profil culturel revient donc à faire des choix :

- Comment comprendre l'offre culturelle actuelle en fonction de ces différents enjeux (artistiques, culturels, sociaux, touristiques, économiques) ?
- Quels moyens identifier, puis quelles mesures prendre, quels instruments de promotion développer pour que ces différents objectifs puissent être mis en place harmonieusement ? Un musée, par exemple, peut parfaitement répondre aux différents objectifs définis ou alors se positionner clairement dans certains secteurs spécifiques. Cela revient évidemment à clarifier la mission des institutions.

1.4. Ne pas copier - inventer tout court

Nous ne pouvons que souligner l'importance de faire preuve d'intuition et de créativité dans l'invention et le développement de l'offre artistique et culturelle. Le développement massif des festivals, l'engouement pour les sons et lumières, le développement du *Site Specific Art* ou du *Land Art* témoignent d'une contradiction intéressante au sein d'un domaine qui se caractérise par la recherche du singulier. Ces manifestations, calquées sur d'autres, sont souvent générées par des administratifs ravis d'importer une bonne idée ou des experts dans le tourisme culturel transposant des recettes qui marchent ailleurs.

Les villes valaisannes et le Canton n'iront de l'avant que s'ils osent la voie de l'originalité. Et cette voie passe notamment par la confiance accordée aux artistes.

1.5. Susciter le débat culturel

La manière la plus naturelle d'inscrire la culture et l'art au sein de la population est de considérer la culture comme une « res publica », sujet de débats et de discussions. Que ce soit à travers un concept de communication iconoclaste, des débats publics ou des votations communales sur des projets stimulants, impliquer activement la population, lui confier l'élaboration d'idées ou de projets, lui demander de s'exprimer sur ses souhaits, l'amener à s'engager activement dans une institution ou un projet sur concours est une manière de réactiver la fonction civique et de questionner les politiques actuelles⁸.

Au terme de cette étude, il est intéressant de prendre du recul : les politiques culturelles témoignent d'un paradoxe dont elles ne peuvent guère se départir. Au service d'un monde fluide, changeant et en perpétuelle évolution, elles sont déterminées par des lois et des règlements souvent figés. De plus, elles cristallisent aussi une vision idéologique de la culture à une période donnée. L'intégration, au cours des années Lang, de formes artistiques qualifiées auparavant de « mineures » et élevant soudain celles-ci au rang de culture légitime, n'est qu'un exemple de ce champ mouvant qu'est la culture « subventionnée » et les débats suscités récemment par le livre *Kulturinfarkt*⁹ en témoignent. Aujourd'hui, il convient d'interpeller régulièrement les catégories opérationnelles et de réserver des espaces de liberté et de créativité à ce que pourrait être une stratégie d'anticipation en termes de politiques culturelles pour réduire, ne serait-ce que modestement, le décalage entre les besoins de l'art et les catégories administratives.

⁸ Voir à ce sujet le processus participatif réalisé par le Land de Haute Autriche www.kulturleitbild.at.

⁹ Dieter Haselbach, Pius Knüsel, Armin Klein und Stephan Opitz, *Der Kulturinfarkt*, Knaus, München, 2012.

IV. ANNEXES

Je remercie les personnes suivantes avec lesquelles j'ai réalisé des entretiens pour ce mandat :

Mmes Gaëlle Métrailler, déléguée culturelle de la Ville de Sion ; Rachel Pralong, cheffe du Service culture et sports de la Ville de Sierre ;

MM. Edouard Brogli, chancelier de la Ville de Brigue-Glis, Jacques Cordonier, chef du Service de la culture de l'Etat du Valais, Raphy Darbelley, chef du Service de la culture de Martigny, Bertrand Deslarzes, chargé culturel de la Ville de Bagnes, Mads Oledsen, délégué aux affaires culturelles de la Ville de Martigny et directeur du Manoir, Lorenzo Malaguerra, directeur du Théâtre du Crochetan et chef du service culture et intégration de la Ville de Monthey, Karl Schmidhalter, conseiller municipal de la Ville de Brigue-Glis en charge de la culture et du tourisme, Edmund Sterren, directeur du théâtre et centre de congrès La Poste et responsable du marketing urbain, Dominik Russi, conseiller municipal responsable de la culture de la Ville de Loèche, Yves Zurwerra, conseiller municipal en charge de la culture et de l'économie de la Ville de Naters.

Mes remerciements vont aussi à Sybille Omlin, directrice de l'ECAV, à Madame Marie-Françoise Perruchoud-Massy, professeur HES, Hervé Klopfenstein, directeur général de la Haute école de musique Lausanne, Patrick Peickert, directeur Claves, Lausanne pour leurs réflexions sur les différents champs artistiques concernés.

1. Bibliographie et autres profils culturels

Gabriel Bender, Sarah Jurisch Praz, *Gestion culturelle des villes valaisannes / Kultur-Oganisation der Walliser Städte*, HES SO Valais / Institut santé social, février 2009

Gabriel Bender, Isabelle Moroni, *Politiques culturelles en Valais. Histoire, acteurs, enjeux, réalités sociales*, Lausanne, 2011.

Céline Cherbuy (ed.), *Tourisme et culture*, Cahier Espaces 37, Ed. touristiques européennes, 1994.

Richard Florida, *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, 2002. Basic Books, New York, 2002.

Elsa Vivant, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, PUF, Paris, 2009.

Fueter, Daniel, *La diversité culturelle, plus qu'on slogan. Proposition pour la mise en œuvre en Suisse de la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles*, Commission suisse pour l'UNESCO, Berne/Zurich, octobre 2009.

Autres profils culturels

La ville de Uster

http://www.uster.ch/dl.php/de/20041026173617/kulturkonzept_stadt_uster.pdf

Le site des villes sélectionnées comme capitales européennes

<http://www.touteurope.eu/fr/actions/culture-sciences/culture/presentation/les-capitales-europeennes-de-la-culture.html>

2. Questionnaire

COMMUNE :

ENTRETIEN MENE AVEC :

FONCTION :

DATE :

I. ORGANISATION DE LA PROMOTION CULTURELLE

1. Disposez-vous de documents servant de base à la politique culturelle communale ? (règlements des subsides, règlements de commission, autres, etc.)
2. Avez-vous déjà esquissé par le passé un document stratégique sur la culture (profil culturel, autre projet analogue comme un programme de politique culturelle, des lignes directrices, un concept ou étude SWOT – force-faiblesse-opportunités-forces) ? Si tel est le cas, pourriez-vous me faire parvenir ces documents ou me les communiquer lors de notre entretien ?
3. Quel est le budget dévolu à la promotion de la culture de la commune, (bibliothèque, autres institutions, budget pour les projets ponctuels) ? Serait-il possible de pouvoir disposer des comptes communaux en matière de dépenses culturelles pour les années 2008-2009-2010 ?
4. Comment sont organisées les compétences décisionnelles en matière de culture (compétences financières et décisionnelles) ?
5. Quelle est actuellement votre politique de communication des activités culturelles et artistiques ? Est-ce que la commune finance la promotion de vos activités culturelles ? (publicité, affiches, etc.)
 - a. Si oui, quels outils de promotion utilisez-vous pour diffuser votre offre culturelle ? (Affiches, Internet, journaux, mailing liste, affiches)

II. ETUDE DE L'OFFRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

1. Quelles institutions (musée, théâtre, bibliothèque, centre d'art, etc.) ou activités culturelles (festival, fêtes, événement régulier), se trouvent dans votre commune ?
Informations complémentaires :
2. Pour chaque institution ou activités, identifier les informations suivantes :
 - a. La mission de l'institution de votre point de vue (quels objectifs sont attendus de l'institution ?)
 - b. A votre avis, quel est le rayonnement de l'institution ou de l'activité culturelle ? Merci d'opter pour l'une des trois catégories : local, régional, supra régional
 - c. Existe-t-il des informations sur la fréquentation de l'institution ou de l'activité culturelle en question ? (statistiques)
3. Quels sont les artistes professionnels qui sont liés à votre commune ? (écrivains, peintres, plasticiens, metteurs en scène, etc.)
4. Quelles sont les institutions ou activités culturelles (festivals, fêtes, institutions, événements particuliers) situées à proximité de votre commune ?

III. PERSPECTIVES (ETUDE SWOT)

1. Quels sont selon votre point de vue le ou les points forts de votre commune en terme de culture et d'art ? (grâce auxquelles vous pourriez mettre en valeur l'image de votre commune ?)

2. Quels événements ou institutions représentent ces points forts ?
3. Quels sont de votre point de vue le ou les points faibles de votre commune en terme de culture et d'art ? (améliorations, projets en cours ou futurs, changements, etc.) ou à quoi pourrait-on renoncer ?
4. Pensez-vous que la culture peut contribuer à renforcer l'image de votre commune ? Comment ?
5. Dans ce sens, quelles institutions ou activités devraient selon votre point de vue être davantage développées et promues de manière à mieux valoriser votre commune ?

3. Auteur du mandat

Anne-Catherine Sutermeister

Après des études à Vienne (A), à Montpellier et à Paris, Anne-Catherine Sutermeister rédige une thèse sur l'histoire du théâtre en Suisse romande dans les années 60 à l'Institut d'études théâtrales de l'Université de Berne (1998) (*Sous les pavés, la scène*, Ed. d'en-bas Lausanne et Theaterkultur Verlag Basel, 2000). Elle travaille ensuite au Théâtre de Vidy, lance le programme des manifestations culturelles à la Bibliothèque universitaire de Lausanne et dirige la section francophone des activités culturelles à l'Office de la culture du Canton de Berne (2003-2007). De 2008 à 2010, elle dirige le Théâtre du Jorat. Depuis 2008, elle travaille en parallèle comme responsable recherche et développement à la Manufacture – Haute école de théâtre de Suisse romande, réalise des mandats en tant qu'indépendante pour des institutions et des collectivités publiques et devient membre du conseil de fondation Pro Helvetia. Elle a rédigé différents articles sur le théâtre et les politiques culturelles.